UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

JUIN 2023

Juin 2025

Table des matières

Liste des graphiques 4
Liste des tableaux 4
Liste des encadrés 4
Sigle et Abréviation 5
RESUME 6
INTRODUCTION 9
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 10
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 14
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 14
2.1.1. PRODUCTION 14
2.1.2. PRIX ET INFLATION 16
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 16
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 17
2.1.5. SITUATION MONETAIRE 17
2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 18
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 18
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 20
2.2.1. PRODUCTION 20
2.2.2. PRIX ET INFLATION 22
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 22
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 24
2.2.5. SITUATION MONETAIRE 24
2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 24
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 25
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 27
2.3.1. PRODUCTION 27
2.3.2. PRIX ET INFLATION 29
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 29
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 30
2.3.5. SITUATION MONETAIRE 31
2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 31
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 31
2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 34
2.4.1 PRODUCTION 34
2.4.2 PRIX ET INFLATION 36

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 36
2.4.5. SITUATION MONETAIRE 38
2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 38
2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 39
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 41
2.5.1 PRODUCTION 41
2.5.2 PRIX ET INFLATION 42
2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 43
2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 43
2.5.5 SITUATION MONETAIRE 44
2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 44
2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 45
2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 47
2.6.1 PRODUCTION 47
2.6.2 PRIX ET INFLATION 49
2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 49
2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 50
2.6.5 SITUATION MONETAIRE 51
2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 51
2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51
2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 54
2.7.1 PRODUCTION 54
2.7.2 PRIX ET INFLATION 56
2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 56
2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 57
2.7.5 SITUATION MONETAIRE 57
2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 58
2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 58
2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 60
2.8.1 PRODUCTION 60
2.8.2 PRIX ET INFLATION 62
2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 62
2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 63
2.8.5 SITUATION MONETAIRE 63
2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 64

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 64
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 66
3.1. PRODUCTION 66
3.2. PRIX ET INFLATION 68
3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 70
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 72
3.5. SITUATION MONETAIRE 73
3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 75
3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 78
4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2026 80

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 12
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Bénin 15
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Burkina Faso 22
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Côte d'Ivoire 29
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Guinée-Bissau 36
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Mali 42
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Niger 49
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Sénégal 55
Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Togo 61
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de l'Union 68

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2022 à 2025 10
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 19
Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 26
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 33
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 40
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 46
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 53
Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 59
Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 65
Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2024 79

Liste des encadrés

Encadré 1 : Réalisations de la BOAD en 2024 et perspectives 2025 pour soutenir l'activité économique dans les Etats membres 68
Encadré 2 : Mobilisation des ressources sur les marchés de capitaux et auprès des partenaires au développement (AFD, BM, FMI) par les Etats en 2024 71
Encadré 3 : Décisions de politique monétaire et quelques mesures prises par la BCEAO pour renforcer la résilience du secteur bancaire 74
Encadré 4 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI 76

Sigle et Abréviation

AC	Accord de Confirmation
AEN	Actifs Extérieurs Nets
AFD	Agence Française de Développement
APUC	Administrations Publiques Centrales
ASF	Ajustements Stocks-Flux
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BM	Banque mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BP	British Petroleum
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNPE	Comité National de Politique Economique
CPM	Comité de Politique Monétaire
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FCC	Facilité de Crédit de Confirmation
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCR	Facilité de Crédit Rapide
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FESPACO	Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou
FMI	Fonds Monétaire International
FRD	Facilite pour la Résilience et la Durabilité
FSP	Fonds de Soutien Patriotique
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
GTA	Grand Tortue Ahmeyim
LPDSE	Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie
MEDC	Mécanisme Elargie de Crédit
OMVG	Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PA-SD	Plan d'action pour la Stabilisation et le Développement
PAT	Protocoles d'Accord Technique
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEF	Programme Economique et Financier
PI2D	Plateforme Industrielle Internationale de Diamniadio
PIA	Plateforme Internationale d'Adétikopé
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
RGCP	Règlement Général de la Comptabilité Publique
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SNC	Semaine Nationale de la Culture
SRMT	Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen Terme
TER	Train Express Régional
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique Et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

En **2024**, selon les Perspectives économiques mondiales d'avril 2025 du FMI, le taux de croissance économique mondiale s'est situé à 3,3% comme en 2023, en dépit d'un contexte marqué par l'accentuation de la fragmentation géoéconomique, des tensions géopolitiques ainsi que des phénomènes météorologiques extrêmes. Pour **2025**, les prévisions tablent sur un ralentissement de la croissance économique mondiale à 2,8%, sur fond d'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics, la montée des tensions commerciales et le fléchissement de la demande.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB a atteint 4,0% en 2024 en accélération de 0,4 point comparativement à l'année 2023. Pour 2025, le taux de croissance s'afficherait à 3,8%.

La hausse des prix à la consommation au niveau mondial a connu une décélération à 5,7% après 6,7% en 2023, en raison de la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et de l'atténuation progressive des tensions sur le marché du travail. L'inflation poursuivrait sa tendance baissière au cours de l'année 2025 avec un taux attendu à 4,3%.

Sur le marché des matières premières, les cours mondiaux ont fléchi de 3,6% en 2024, sous l'effet de la diminution des prix des produits énergétiques, notamment le pétrole et le gaz naturel. Sur l'année, les cours du Brent se sont établis, en moyenne, à 80,7 dollars le baril contre 82,6 dollars en 2023. Les prix du baril continueraient de baisser en 2025 en se situant autour de 73,0 dollars.

Concernant la politique monétaire, l'année 2024 a marqué le début du cycle de baisses des taux directeurs dans la plupart des pays mais cela s'est fait en ordre dispersé, en termes de rythme et d'amplitude. Comme perspectives en 2025, de nouvelles flambées des prix des matières premières dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes et de guerre commerciale entraineraient de nouvelles perturbations du processus de désinflation. Dans ce cas, les banques centrales pourraient mettre fin à l'assouplissement de leur politique monétaire, ce qui poserait des défis importants à la politique budgétaire et à la stabilité financière.

Sur le marché des changes, au terme de l'année 2024, excepté le franc suisse et la livre sterling, l'euro s'est apprécié face aux principales devises, notamment le yen japonais, le yuan chinois et le dollar américain. Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié face aux principales monnaies, excepté la leone sierra léonaise.

Dans l'UEMOA, le taux de croissance économique en 2024 est ressorti à 6,3% après 5,2% en 2023, en rapport avec le dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs. Par Etat, le taux de croissance en 2024 s'est présenté comme suit : Bénin (7,5%), Burkina Faso (5,1%), Côte d'Ivoire (6,0%), Guinée-Bissau (4,8%), Mali (5,0%), Niger (10,3%), Sénégal (6,1%) et Togo (6,3%).

Pour l'année 2025, le taux de croissance économique serait de 6,7%, en lien avec le maintien du dynamisme de l'ensemble des secteurs. Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les effets des chocs climatiques, la volatilité des cours des matières, la persistance de la crise sécuritaire dans l'Union ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union. Par pays, le taux de croissance en 2025 se présenterait comme suit : Bénin (7,5%), Burkina Faso (6,0%), Côte d'Ivoire (6,5%), Guinée-Bissau (5,1%), Mali (6,0%), Niger (6,9%), Sénégal (8,0%) et Togo (6,2%).

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union a décéléré à 3,5% en 2024 contre 3,7% en 2023. Cette évolution est liée à l'accroissement des prix de toutes les fonctions, notamment « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,7%), « Restaurant et services d'hébergement » (+4,2%), « Santé » (+3,7), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,5%) et « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+2,9%).

Par pays, le taux d'inflation s'est présenté comme suit : Bénin (+1,2%), Burkina Faso (+4,2%), Côte d'Ivoire (+3,5%), Guinée-Bissau (+3,7%), Mali (+3,2%), Niger (+9,1%), Sénégal (+0,8%) et Togo (+2,9%).

Sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen de l'Union a été de 1,8% contre 3,3% à la même période de 2024. Il est attendu en 2025 une baisse des tensions inflationnistes, sous l'effet, notamment, de la hausse de la production de la campagne agricole 2024/2025.

Au niveau des finances publiques, la situation en 2024 a été caractérisée par une réduction des déficits budgétaires, en lien avec une hausse plus importante des recettes que celle des dépenses. Le déficit budgétaire global a représenté 5,0% du PIB contre 6,6% en 2023. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est chiffré à 5,7% du PIB contre 7,6% en 2023.

En 2024, les recettes totales et dons ont progressé de 9,3% pour représenter 17,1% du PIB contre 17,2% en 2023. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 11,0%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 14,3% après 14,1% en 2023. Les recettes non fiscales ont augmenté de 18,0% pour représenter 1,7% du PIB.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont connu une hausse de 1,9% pour représenter 22,2% du PIB contre 23,8% en 2023. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes et d'investissement.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 64,8% contre 63,8% en 2023, soit une progression de 1,0 point de pourcentage.

Le service de la dette publique s'est établi à environ 12 014,0 milliards de FCFA, environ 8,9% du PIB, soit une hausse de 23,7% par rapport à 2023. Le service de la dette intérieure a représenté plus de 50% du service total de la dette dans sept (07) Etats membres. Par ailleurs, le service de la dette publique a représenté 54,2% des recettes totales. La part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus de 50% des recettes totales dans quatre (04) Etats membres que sont la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger et le Togo.

En 2025, le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 4,6% du PIB en rapport avec une hausse plus importante des recettes que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 14,2% pour représenter 17,9% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 14,5%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 15,0% contre 14,3% en 2024.

Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (13,9%), Burkina Faso (18,9%), Côte d'Ivoire (15,0%), Guinée-Bissau (9,4%), Mali (13,3%), Niger (8,2%), Sénégal (18,9%) et Togo (15,5%). Les recettes non fiscales seraient en baisse de 1,6% pour représenter 1,5% du PIB. Les dons progresseraient de 43,2% pour représenter 0,9% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,6% pour représenter 21,7% du PIB en 2025, sous l'effet de la hausse des dépenses courantes de 5,6% et de celle des dépenses d'investissement de 5,0%.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 63,0% en 2025 contre 64,8% en 2024.

L'évolution des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA s'est traduite en 2024 par une amélioration du solde global de la balance des paiements, en ligne avec la baisse du déficit du compte courant, conjuguée à la hausse des entrées de capitaux au titre du compte financier. Le déficit du compte courant rapporté au PIB s'est réduit de 3,4 points par rapport à 2023, pour ressortir à 5,9% du PIB. **Pour l'année 2025**, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégagerait un excédent de 2 623,4 milliards. Le déficit du compte courant ressortirait à 3,5% du PIB.

Au plan monétaire, la situation monétaire de l'Union à fin décembre 2024, comparée à celle à fin décembre 2023, est caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui est ressortie à 8,9%, après l'accroissement de 3,5% enregistré en 2023. Pour l'année 2025, la masse monétaire enregistrerait une augmentation de 12,7%, portée par les créances intérieures et la consolidation attendue des AEN.

Pour conforter les perspectives macroéconomiques de l'Union, il est impératif de poursuivre et de renforcer les efforts de la lutte contre l'insécurité, notamment dans le sahel. En outre, il est nécessaire de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres. Aussi, les Etats sont invités à poursuivre les efforts en vue d'améliorer le niveau de mobilisation des ressources intérieures et renforcer l'efficacité des dépenses publiques.

Par ailleurs, compte tenu de l'impact négatif des arriérés de paiement sur la stabilité du cadre macroéconomique, il est important de prendre les mesures nécessaires pour éviter leur accumulation et apurer le stock existant. A ce titre, les orientations de politique économique aux Etats membres de l'Union pour l'année 2026 portent sur un meilleur suivi des arriérés de paiement.

En outre, le présent Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale a mis une emphase sur (i) la situation sécuritaire en vue de relever l'ampleur des attaques terroristes et ses conséquences sur les finances publiques; (ii) le financement des économies de l'Union à travers le marché des capitaux et le soutien des partenaires multilatéraux ; (iii) la nouvelle orientation de la politique économique américaine et ses conséquences probables sur la stabilité macroéconomique de l'Union ainsi que (iv) l'état des relations des Etats membres de l'Union avec le FMI et ses incidences sur l'équilibre interne et externe de la zone.

INTRODUCTION

L'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité a été suspendue temporairement par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union depuis le 27 avril 2020. La Commission de l'UEMOA, dans le but de contribuer au renforcement de la stabilité macroéconomique de l'Union, a préparé un projet de nouveau pacte de convergence prenant en compte notamment les défis actuels des Etats membres de l'UEMOA. Ce projet a reçu l'avis favorable du Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa session du 03 avril 2025, en vue de sa soumission au sommet des Chefs d'Etat pour adoption.

Le présent rapport de la surveillance multilatérale est élaboré conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Celle-ci précise que l'exercice de la surveillance multilatérale se poursuit conformément aux modalités définies dans la Directive n°01/96/CM du 15 janvier 1996 relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Ce rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2024 et fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2025. Il propose également aux Etats membres de l'Union des orientations de politique économique pour l'année 2026, portant essentiellement sur les actions à prendre pour éviter et apurer les arriérés de paiements dans l'exécution des opérations financières de l'Etat.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. L'environnement international ;
2. La situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. La situation économique et financière de l'Union ;
4. Les orientations de politique économique pour l'année 2026.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont arrêtées au 20 juin 2025.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL[1]

En 2024, selon les Perspectives économiques mondiales d'avril 2025 du FMI, l'activité économique mondiale a progressé de 3,3%, gardant le même rythme que celui de 2023, en dépit d'un contexte marqué par l'accentuation de la fragmentation géoéconomique, des tensions géopolitiques ainsi que des phénomènes météorologiques extrêmes. L'économie mondiale est restée résiliente grâce notamment à la progression des revenus réels et à la baisse des taux d'intérêt qui a stimulé les dépenses d'investissement.

Pour 2025, les prévisions tablent sur un ralentissement de la croissance économique mondiale à 2,8%, sur fond d'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics, la montée des tensions commerciales et le fléchissement de la demande.

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2022 à 2025

	2022	2023	2024	2025 (p)
Monde	**3,5**	**3,3**	**3,3**	**2,8**
Pays avancés	**2,6**	**1,7**	**1,8**	**1,4**
- USA	2,1	2,9	2,8	1,8
- Zone euro	3,3	0,4	0,9	0,8
- Japon	1,0	1,7	0,1	0,6
Pays émergents et pays en développement	**4,1**	**4,4**	**4,3**	**3,7**
- Chine	**3,0**	**5,2**	**5,0**	**4,0**
Afrique Subsaharienne	**4,1**	**3,6**	**4,0**	**3,8**
- Afrique du Sud	**1,9**	**0,7**	**0,6**	**1,0**
- CEDEAO	**3,3**	**2,3**	**3,8**	**4,3**
• Nigéria	**4,0**	**3,5**	**3,4**	**3,0**
• Ghana	**3,3**	**2,9**	**3,1**	**4,4**

Sources : FMI, Perspectives économiques mondiales Avril 2025 ; (p) prévision

Dans les économies avancées, le taux de croissance économique a stagné à 1,8% en 2024 et est projeté à 1,4% en 2025. Aux Etats-Unis, le PIB réel a augmenté de 2,8% en 2024 contre 2,9% en 2023, soutenu par une consommation privée robuste. Le taux de croissance tomberait à 1,8% en 2025. Quant à la zone euro, l'activité économique a affiché une accélération avec un taux de croissance qui est passé de 0,4% en 2023 à 0,9% en 2024, porté par la demande intérieure en liaison avec la baisse de l'inflation. Elle serait atone en 2025 en raison de la montée des incertitudes. Au Japon, la production a progressé faiblement en 2024 de 0,1% après 1,7% en 2023, sous l'effet des perturbations temporaires des approvisionnements, en dépit des mesures de relance, notamment la revalorisation des salaires.

Les économies émergentes et en développement ont connu des évolutions disparates en matière de croissance, mais nombre d'entre elles ont enregistré une expansion en 2024. Le taux de croissance économique s'est établi à 4,3%, soit 0,1 point de moins qu'en 2023, et se situerait à 3,7% en 2025. La croissance en Chine est ressortie à 5,0% en 2024 contre 5,2% un an plus tôt, avec une consommation privée qui a bénéficié des mesures d'incitation prises par les pouvoirs publics, et des exportations qui ont progressé de façon rapide. La croissance baisserait à 4,0% en 2025.

[1] FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2025.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB a atteint 4,0% en 2024, soit 0,4 point de pourcentage de plus comparativement à l'année 2023. Cette accélération a été principalement favorisée par la vigueur de la croissance dans certaines économies et le maintien des performances de deux des plus grandes économies, à savoir le Nigéria (+3,4% après 3,5%) et l'Afrique du Sud (+0,6% après 0,7%). Pour 2025, des incertitudes élevées persistent avec un nombre accru de risques, particulièrement la poursuite des conflits et les conséquences d'un durcissement des mesures protectionnistes à l'échelle internationale ainsi que les aléas liés au changement climatique. Le taux de croissance s'afficherait à 3,8%.

La hausse des prix à la consommation au niveau mondial a connu une décélération à 5,7% après 6,7% en 2023, en raison de la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et de l'atténuation progressive des tensions sur le marché du travail. L'inflation poursuivrait sa tendance baissière au cours de l'année 2025 avec un taux attendu à 4,3%. Dans les pays avancés, la hausse du niveau général des prix s'est établie à 2,6% en 2024 après 4,6% en 2023. Dans les pays émergents et en développement, les prix à la consommation ont augmenté de 7,7% en 2024 contre 8,1% un an plus tôt. Les pressions inflationnistes devraient continuer de se réduire en 2025 avec un niveau attendu à 5,5% dans les économies émergentes et à 2,5% dans les pays avancés.

En Afrique subsaharienne, la hausse des prix est demeurée encore élevée avec un niveau de 18,3% en 2024 après 17,6% en 2023. Près d'un tiers des pays ont affiché une inflation à deux chiffres. Dans l'espace CEDEAO, sous l'effet principalement de la dépréciation de leurs monnaies nationales, le Nigéria et le Ghana ont enregistré des hausses de prix de 33,2% et 22,9% en 2024 après 24,7% et 37,5% un an plus tôt. Dans ces deux pays, le taux d'inflation est projeté respectivement à 26,6% et 17,2% en 2025.

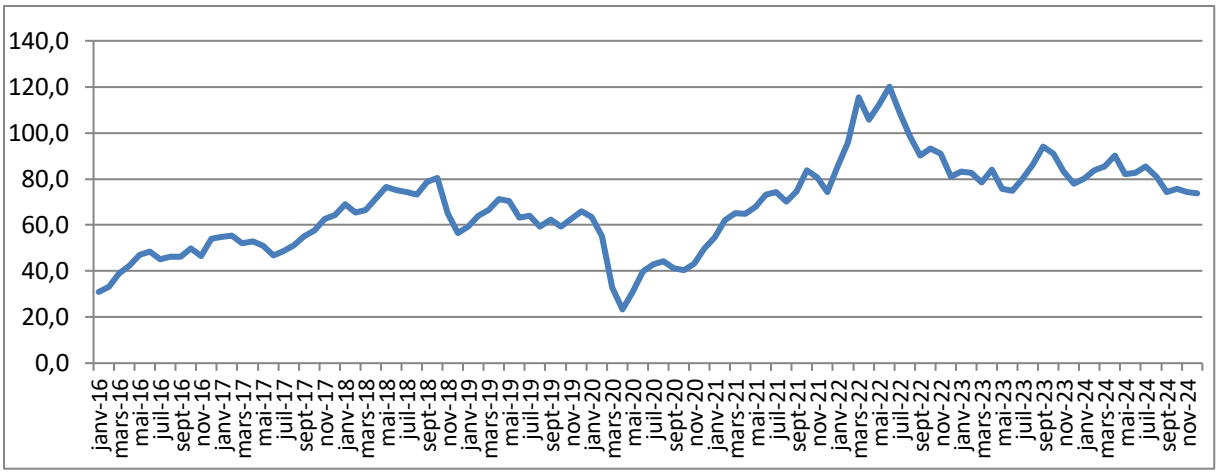
Le volume du **commerce mondial** s'est accru de 3,8% en 2024 après 0,3% en 2023. La progression des flux commerciaux entre les blocs géopolitiques a considérablement diminué par rapport à la croissance des échanges au sein des blocs. Cette réallocation des flux commerciaux se produit dans un contexte de restrictions commerciales transfrontalières croissantes. L'augmentation du commerce mondial est projetée à 1,7% en 2025, dans un contexte de guerre commerciale intense entre les Etats-Unis et plusieurs pays du monde qui se traduit par des hausses excessives des tarifs douaniers. Toutefois, si les conditions actuelles persistent, les risques d'une contraction sont réels, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) projetant un recul de 0,2% voire 1,5% en 2025.

Sur le **marché des matières premières**, les cours mondiaux en 2024, ont connu un recul de 3,6%, du fait principalement des produits énergétiques de base qui ont connu une baisse de 5,9% notamment le pétrole (-2,3%) et le gaz naturel (-15,1%). Sur l'année, les cours du Brent se sont établis, en moyenne, à 80,7 dollars le baril contre 82,6 dollars en 2023. Les prix du baril devraient continuer de baisser en 2025 en se situant autour de 73,0 dollars. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et le maintien des coupes de production de l'OPEP+ n'ont pas renchéri les cours du pétrole. En outre, le marché de l'or noir a été contraint par un ralentissement de la demande mondiale, particulièrement celle de la Chine.

Concernant les matières premières non énergétiques, elles se sont renchéries de 1,0%, sous l'effet des hausses des cours des produits agricoles (+2,6%) et des métaux et minerais (+1,7%).

Les prix des matières premières reculeraient de 5% en 2025, en lien avec l'amélioration des conditions d'approvisionnement. Cela conduirait ces prix à leur plus bas niveau depuis 2020, bien qu'ils soient toujours près de 30% supérieurs à la moyenne de 2015-2019.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque mondiale 2025

Les cours des autres principales matières premières exportées par les pays de l'Union, excepté le coton (-8,6%) et le phosphate (-0,6%), ont évolué à la hausse en 2024, comparés à leurs moyennes de l'année 2023. Les cours du cacao (+123,5%), de la noix de cajou (+98,1%), du café robusta (+67,7%), de l'uranium (+39,9%), du caoutchouc (+26,8%), de l'or (+22,9%), et de l'huile de palme (+8,7%) se sont inscrits en hausse.

Concernant la **politique monétaire**, l'année 2024 a marqué le début du cycle de baisses des taux directeurs dans la plupart des pays développés mais cela s'est fait en ordre dispersé, en termes de rythme et d'amplitude.

La **Banque Centrale Européenne (BCE)** a effectué quatre (4) baisses de taux de 25 points de base (pdb) sur l'année 2024 et abaissé son taux de dépôt de 4,0% à 3,0%. En parallèle, la BCE a poursuivi son resserrement quantitatif sur les portefeuilles de titres, ce qui a conduit les marchés à absorber des quantités nettement plus importantes d'obligations souveraines. De son côté, la **Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED)** n'a entamé son cycle de baisses de taux qu'en septembre 2024, en passant sa fourchette cible de 5,25-5,50% à 4,25-4,50% en fin d'année. Toutefois, en décembre 2024, la FED a indiqué qu'elle allait entrer dans une nouvelle phase dans son cycle de baisses de taux en demeurant nettement plus prudente. La **Banque d'Angleterre (BoE)** a démarré son cycle de baisse de taux en août 2024 et a réalisé un deuxième mouvement de baisse de taux en novembre, portant son taux directeur à 4,75%. La **Banque du Japon (BoJ)** a relevé son taux directeur pour le porter à 0,5% en janvier 2025. Mais ce taux reste encore très inférieur à ceux des autres pays développés. Elle a également amorcé la réduction de ses achats d'actifs.

Au niveau des pays émergents, la **Banque Centrale de Chine (PBoC)** a continué d'assouplir sa politique monétaire afin de soutenir une économie fragilisée par trois (3) années de crise immobilière. Ainsi, le taux de référence à un an a baissé en passant de 3,45% à 3,10%, et celui à cinq ans, pertinent pour les prêts hypothécaires, est passé de 3,95% à 3,60%. La **Reserve Bank of India (RBI)** a conservé son taux de référence à 6,50%, niveau en vigueur depuis février 2023, afin de garantir une baisse progressive de l'inflation. En Afrique du Sud, la **Banque Centrale (SARB)** a diminué son taux d'intérêt directeur de 25 pdb lors de sa réunion du 19 septembre 2024, puis

de 25 pdb le 30 janvier 2025, le fixant à 7,50%. Cette décision a pour objectif de soutenir l'économie nationale dans un contexte où l'inflation devrait évoluer en dessous de la fourchette cible comprise entre 3% et 6%.

En Afrique de l'Ouest, la **Banque Centrale du Nigeria (CBN)** a relevé, en 2024, à quatre (4) reprises, son taux directeur de 325 points de base cumulés, le portant à 27,50% le 26 novembre 2024. Cette décision devrait permettre, d'une part, de freiner l'inflation élevée et, d'autre part, de soutenir la monnaie nationale, le naira, qui s'est déprécié de 46% en 2024. La **Banque du Ghana (BoG)** a, le 27 septembre 2024, abaissé son taux de référence de 200 pdb à 27% avant de le maintenir par la suite, en raison des pressions inflationnistes persistantes.

Au niveau de la Zone CEMAC, la **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** a, en 2024, maintenu le taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00% et le taux de facilité de prêt marginal à 6,75%, niveaux en vigueur depuis le 27 mars 2023. En effet, bien que la position extérieure globale soit confortable, le taux d'inflation demeure encore élevé (4,2% en moyenne en 2024 contre 5,6% en 2023).

Comme perspectives en 2025, de nouvelles flambées des prix des matières premières dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes et de guerre commerciale pourraient entraîner de nouvelles perturbations du processus de désinflation. Dans ce cas, les banques centrales pourraient mettre fin à l'assouplissement de leur politique monétaire, ce qui poserait des défis importants à la politique budgétaire et à la stabilité financière.

Sur le **marché des changes**, au terme de l'année 2024, excepté le franc suisse (-2,0%) et la livre sterling (-2,7%), l'euro s'est apprécié face aux principales devises, notamment le yen japonais (+8,0%), le yuan chinois (+1,7%) et le dollar américain (+0,1%).

Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié face aux principales monnaies, excepté la leone sierra léonaise (-13,4%). L'appréciation par rapport aux autres monnaies se présente comme suit : naira nigérian (+129,4%), cedi ghanéen (+28,7%), dalasi gambien (+11,5%), dollar libérien (+9,4%) et franc guinéen (+0,41%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2024, le taux de croissance économique s'est établi à 7,5% contre 6,4% en 2023, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,2% contre 2,7% en 2023. Le taux de croissance en 2025 est projeté à 7,5%.

Le déficit budgétaire global s'est réduit pour se situer à 3,0% du PIB en 2024 contre 4,1% en 2023, attribuable à une augmentation des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets. Pour 2025, le déficit budgétaire global serait de 2,9%.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant s'est situé à 6,6% du PIB en 2024 contre 8,2% en 2023. Pour 2025, il est attendu à 5,0% du PIB.

La masse monétaire s'est établie à 3 663,6 milliards, en hausse de 1,4% par rapport à fin décembre 2023.

2.1.1. PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 7,5% contre 6,4% en 2023 (cf. graphique 2), porté par tous les secteurs d'activité.

En ce qui concerne l'offre, le secteur primaire s'est accru de 5,9% en 2024 contre 5,1% en 2023, porté aussi bien par la production vivrière que les produits d'exportation. Ce dynamisme résulte de la mise à disposition à temps des intrants et de la bonne pluviosité. Spécifiquement pour le coton, la production affiche un niveau de 644 973,5 tonnes contre une réalisation de 600 053,5 tonnes en 2023, soit une augmentation de 7,5%, en lien, entre autres, avec l'amélioration de l'accompagnement technique des producteurs.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire a été de 9,7% en 2024 contre 7,3% en 2023, soutenu, principalement, par la poursuite de l'expansion de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). Cette performance est en rapport avec le dynamisme des « Activités de construction » (+12,4%), des « Activités extractives » (+11,4%), des « Autres industries manufacturières » (+9,2%) et des « Industries agro-alimentaires » (+7,5%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 7,5% en 2024, après 6,7% en 2023, en liaison avec la bonne orientation des branches « Postes et télécommunication » (+10,5%), « Restaurants et hôtels » (+8,4%), « Services financiers » (+7,6%), « Commerce » (+6,1%), et « Transport » (+5,2%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 ont été, respectivement, de 1,6 point, 1,6 point et 4,3 points.

S'agissant des emplois, la croissance en 2024 a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 4,5%, tirée par la consommation privée (+5,0%) et la consommation publique (+0,9%). La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a augmenté de 10,6%, portée par sa composante privée (+16,5%), la composante publique ayant baissé (-2,1%). En ce qui concerne les

échanges extérieurs, les exportations ont augmenté de 4,4% tandis que les importations ont baissé de 0,8% en 2024.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2024 ont été, respectivement, de 3,4 points, 2,9 points et 1,2 point.

Le taux d'investissement global en 2024 s'est établi à 35,1% contre 34,5% en 2023 et le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 32,1%, après 29,9% en 2023.

Pour l'année 2025, le taux de croissance est projeté à 7,5% comme en 2024, soutenu par l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance de l'activité du secteur primaire serait de 5,5%. La valeur ajoutée du secteur secondaire serait en hausse de 9,7% et les activités du secteur tertiaire croîtraient de 7,8%.

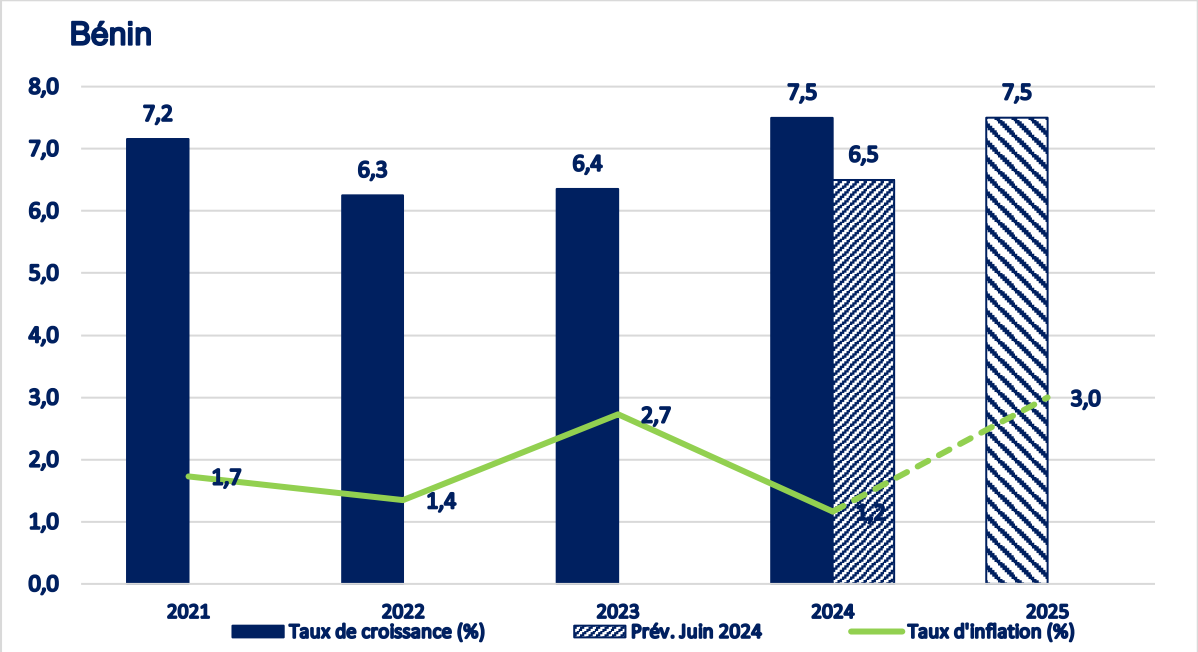
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2025 seraient, respectivement, de 1,4 point, 1,7 point et 4,4 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 6,5%, sous l'effet de la hausse de la composante publique de 10,1% et de la composante privée de 5,9%. La FBCF progresserait de 10,5%, en lien avec l'augmentation de la FBCF privée de 12,8% et de la composante publique de 4,6%. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations connaîtraient, respectivement, des hausses de 12,7% et 12,3%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2025 seraient, respectivement, de 4,8 points, 2,9 points et -0,2 point.

Le taux d'investissement global serait de 35,3% contre 35,1% en 2024 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 32,5% contre 32,1% en 2024.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Bénin



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

2.1.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'est affiché à 1,2% contre 2,7% en 2023. Cette hausse s'explique, essentiellement, par l'augmentation des niveaux de prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,6%), « Restaurants et services d'hébergements », (+2,7%), « Loisir, sports et culture », (+1,4%), atténuée par l'évolution des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,3%) et « Information et communication » (-0,7%).

Sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen est ressorti à 0,6% contre 0,9% à la même période de 2024. Pour toute l'année 2025, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2024, les opérations financières de l'État ont été marquées par une augmentation des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 8,8% pour représenter 15,0% du PIB comme en 2023, en liaison avec la hausse des recettes fiscales et des recettes non fiscales, les dons ayant baissé.

Les recettes fiscales ont progressé de 11,9% en 2024, portant le taux de pression fiscale à 13,2% contre 12,9% en 2023. Cette performance découle principalement (i) des réformes axées sur la digitalisation du processus de collecte des impôts et taxes, (ii) de la politique d'élargissement de l'assiette fiscale mise en œuvre depuis 2016, (iii) de la simplification ainsi que la dématérialisation des procédures à destination des contribuables et (iv) du renforcement du management au sein des administrations financières. Les recettes non fiscales ont augmenté de 6,4% pour représenter 1,3% du PIB en 2024 contre 1,4% en 2023. Quant aux dons, ils ont baissé de 39,4% en 2024, représentant 0,4% du PIB contre 0,8% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets se sont accrus de 2,4% du PIB en 2024 pour s'établir à 18,0% du PIB contre 19,2% en 2023, en lien avec l'augmentation des dépenses courantes de 8,9%, les dépenses en capital ayant baissé de 5,1%. La hausse des dépenses courantes est en rapport avec la progression de la masse salariale (+2,6%) et des intérêts de la dette (+22,1%). La baisse des dépenses en capital est attribuable à la réduction de celles financées sur ressources extérieures qui ont chuté de 21,5%.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 3,0% du PIB en 2024 contre 4,1% en 2023. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 3,4% du PIB contre 4,9% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 53,4% contre 54,5% en 2023, soit une réduction de 1,1 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale a augmenté de 17,0% pour représenter 43,9% des recettes totales contre 42,0% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par une hausse conjointe du service de la dette intérieure de 16,5% et de sa composante extérieure de 17,9%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 63,3% du total du service de la dette publique.

En 2025, les opérations financières de l'Etat seraient marquées par la poursuite de la réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 14,8% pour représenter 15,8% du PIB contre 15,0% en 2024. Les recettes fiscales seraient en hausse de 14,2% pour

représenter 13,9% du PIB. Les recettes non fiscales augmenteraient de 11,0% et les dons ressortiraient en hausse de 46,0%.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 13,1% après 2,4% en 2024 pour s'établir à 18,7% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 18,2%, sous l'effet principalement de la progression de la masse salariale de 21,0%, des intérêts de la dette publique de 2,9% et des subventions et transferts de 16,9%. Les dépenses en capital seraient en hausse de 5,2% en 2025.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, représenterait 2,9% du PIB en 2025 contre 3,0% en 2024. Le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 3,5% du PIB contre 3,4% en 2024.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 52,2% du PIB en 2025, après 53,4% en 2024.

2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2024, le déficit du solde global de la balance des paiements s'est réduit, passant de 405,3 milliards en 2023 à 219,5 milliards, sous l'effet d'une évolution favorable du compte financier.

Le déficit des transactions courantes s'est réduit pour se situer à 862,3 milliards en 2024, après 975,8 milliards en 2023, en rapport, avec une baisse des importations de biens (-5,2%) plus importante que celle des exportations de biens (-3,8%) Les exportations ont pâti des réexportations qui se sont repliées de 10,0%. Le déficit du compte courant s'est situé à 6,6% du PIB contre 8,2% en 2023.

Le solde du compte de capital est ressorti excédentaire de 107,0 milliards en 2024, en baisse de 10,5% par rapport à 2023, en liaison avec la contraction des dons-projets.

S'agissant du compte financier, les entrées nettes de capitaux ont augmenté de 87,1 milliards, en rapport principalement avec la bonne orientation des investissements de portefeuille.

Pour 2025, le solde global de la balance des paiements s'améliorait pour ressortir excédentaire de 417,8 milliards contre un déficit de 219,5 milliards en 2024.

2.1.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire s'est établie à 3 663,6 milliards, en hausse de 49,6 milliards ou +1,4% par rapport à fin décembre 2023, traduisant la progression de ses contreparties, à l'exception des Actifs Extérieurs Nets (AEN) qui ont fléchi entre 2023 et 2024.

En effet, les AEN des institutions de dépôt se sont situés à 1 476,4 milliards, en baisse de 253,4 milliards (-14,6%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2023. L'encours des créances intérieures est ressorti à 2 934,4 milliards, en augmentation de 406,6 milliards ou +16,1%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC se sont accrues de 186,2 milliards pour se situer à 162,3 milliards à fin décembre 2024, après une baisse de 24,0 milliards à la même période de l'année précédente. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 220,4 milliards ou 8,6%, pour se situer à 2 772,1 milliards.

En 2025, il est attendu une hausse du rythme de progression de la masse monétaire qui ressortirait à 4,0% induite par la consolidation des AEN de 28,3%.

2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2024 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -3,0% contre -4,1% en 2023. Il s'afficherait à -2,9% en 2025 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,2% contre 2,7% en 2023. Pour 2025, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 53,4% contre 54,5% en 2023. Il s'établirait à 52,2% en 2025 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 30,4% contre 33,2% un an plus tôt. Il serait de 32,2% en 2025 ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 13,2% contre 12,9% en 2023. Le taux serait de 13,9% en 2025.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2024 a progressé de 7,5%, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation s'est situé à 1,2% en 2024 contre 2,7% en 2023. La situation des finances publiques s'est caractérisée par une réduction des déficits budgétaires.

En vue d'améliorer la résilience et consolider les performances économiques, les Autorités du Bénin sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions d'amélioration de la résilience de l'économie notamment la transformation structurelle ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public en vue de soutenir la croissance économique ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-5,7	-5,5	-4,1	-3,7	-3,0	-2,9
Taux d'inflation	1,7	1,4	2,7	≤3,0	1,2	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	49,8	54	54,5	54,2	53,4	52,2
Masse salariale/Recettes fiscales	37,7	33	33,2	33,1	30,4	32,2
Taux de pression fiscale	11	12,2	12,9	13,4	13,2	13,9
Taux de croissance du PIB	**7,2**	**6,3**	**6,4**	**6,5**	**7,5**	**7,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin (Prév : Prévisions juin 2024 ; Réal : Réalisation)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2024, l'activité économique a enregistré une accélération avec un taux de croissance de 5,1% après 3,0% en 2023, expliquée par les performances dans les secteurs primaire et tertiaire. L'activité s'est déroulée dans un contexte de hausse des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 4,2% contre 0,7% en 2023. Pour l'année 2025, le taux de croissance serait de 6,0%.

La situation des finances publiques a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global qui s'est affiché à 5,5% du PIB en 2024 contre 6,7% en 2023, en lien avec une hausse des recettes conjuguée à une baisse des dépenses. Le déficit budgétaire global s'établirait à 3,1% en 2025.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements a représenté 3,6% du PIB en 2024 contre 4,9% en 2023. Pour 2025, le déficit du compte courant est projeté à 1,8% du PIB.

Au plan monétaire, la masse monétaire a augmenté de 6,8% pour se situer à 5 932,2 milliards à fin décembre 2024, suite à l'évolution de ses contreparties.

2.2.1. PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,1% contre 3,0% en 2023, sous le dynamisme des secteurs primaire et tertiaire dans un contexte national marqué par la reconquête progressive du territoire. (cf. graphique 3).

La valeur ajoutée du secteur primaire a connu une hausse de 13,0% en 2024, après une progression de 1,4% en 2023. Cette performance est portée par plusieurs branches, notamment, « Agriculture de rente » (+15,8%) et « Agriculture vivrière » (+15,1%) qui ont enregistré les plus fortes croissances, suivies par « Sylviculture-chasse -pêche » (+3,2%), « Elevage et activités annexes à l'élevage » (+2,0%) et « Egrenage coton » (+0,7%).

La performance de l'agriculture de rente est impulsée par la production de sésame (+52,5%) et de l'arachide en coque (+19,0%). En revanche, la production cotonnière a subi un recul de 29,8%, passant de 409 283 tonnes en 2023 à 287 430 tonnes en 2024, en raison de la réduction des superficies cultivées et du désengagement de certains producteurs, affectés par les impayés des campagnes précédentes.

L'agriculture vivrière a bénéficié d'une production céréalière en hausse de 18,0%. Cette performance est expliquée par la mise en œuvre de l'initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, de l'offensive agropastorale et halieutique (2023-2025), ainsi que par les mesures de soutien au monde rural et des conditions pluviométriques favorables.

L'égrenage du coton a affiché une légère progression (+0,7%), reflétant les résultats mitigés de la campagne cotonnière 2023/2024. L'élevage et les activités annexes (+2,0%) profitent, quant à eux, d'une meilleure couverture sanitaire animale et d'un environnement plus propice à une production durable.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a enregistré une baisse de 1,7% en 2024 après une croissance de 1,3% en 2023. Ce repli s'explique, principalement, par la contraction de l'extraction d'or (-5,1%), partiellement compensée par les bonnes performances des branches « construction » (+7,8%) et « autres activités extractives » (+5,0%). La production aurifère a connu des difficultés marquées en 2024, avec l'arrêt définitif des activités de la mine SEMAFO BOUNGOU et des baisses significatives de

production dans plusieurs sites miniers. La branche « construction » a été bien orientée grâce à la poursuite et au lancement de grands chantiers routiers et de bitumage.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire est ressortie en hausse de 5,6% après 4,2% en 2023. Cette performance est imputable aux activités des branches « Services financiers et assurance » (+18,6%), « Transport » (+15,3%), « Services d'administrations publiques » (+9,0%), « Autres services marchands » (+4,3%), « Commerce » (+4,1%) et « Activités immobilières » (+1,9%).

Le secteur tertiaire a tiré profit du renforcement du tourisme interne et des retombées positives de la tenue des grandes manifestations telles que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), la Semaine Nationale de la Culture (SNC), le Tour cycliste international du Faso, le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAO), le Salon International du Coton et du Textile (SICOT) et les Nuits atypiques de Koudougou (NAK).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2024 ont été respectivement de 2,3 points, -0,4 point et 3,2 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB est tirée en 2024 principalement par la consommation finale et la FBCF.

La consommation finale a progressé de 8,8% en 2024 après 6,5% en 2023. Cette accélération a été tirée par ses composantes publique (+9,0%) et privée (+8,7%).

La FBCF a affiché une croissance de 10,1% après la hausse de 7,0% en 2023. Cette évolution est principalement portée par un rebond de la FBCF publique de 14,7% contre 1,0% en 2023, tandis que la composante privée a progressé plus modérément (+3,2%). Cette performance s'explique, notamment, par la mise en œuvre de grands projets structurants, tels que le renforcement des capacités opérationnelles de l'Office National des Barrages et des Aménagements Hydro-agricoles (ONBAH) ainsi que l'initiative présidentielle « Faso Mêbo » pour la construction d'infrastructures routières et l'aménagement, l'embellissement urbain, l'élargissement et la modernisation des routes nationales.

Les exportations de biens et services ont progressé de 5,2% en 2024 après un recul de 0,6% en 2023. Cet accroissement est porté par les exportations des biens et services. Les importations ont progressé de 8,0% contre 12,7% en 2023, tirées principalement par les produits intermédiaires et les biens d'équipement.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB réel en 2024 ont été respectivement de 7,7 points, -0,8 point et -1,8 point.

En 2024, le taux d'investissement ressortirait à 23,7% contre 23,2% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 16,0% après 16,5% en 2023.

En 2025, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance économique est projeté à 6,0%.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 11,2%, tirée par la hausse de la production vivrière et d'exportation. L'activité au niveau du secteur secondaire progresserait de 6,0%, sous l'effet de la poursuite de la politique de transformation locale des produits agricoles et du regain de dynamisme des activités extractives. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 4,4%.

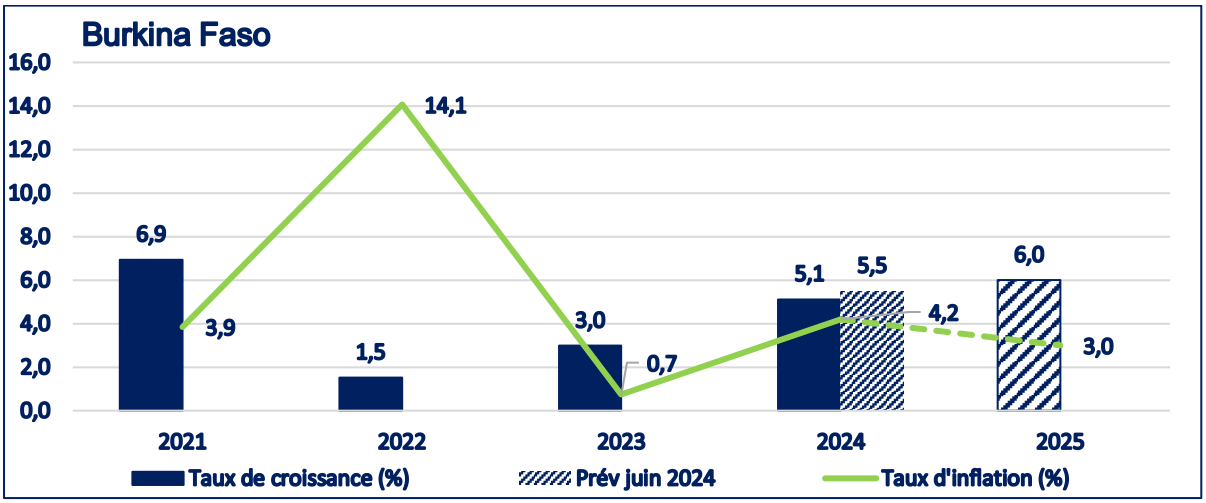
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2025, seraient respectivement, de 2,1 points, 1,4 point et 2,5 points.

Du côté de la demande en 2025, la croissance serait soutenue par la consommation finale qui est attendue en hausse de 8,7%, portée par ses composantes publique (+13,7%) et privée (+6,9%). La FBCF serait en baisse de 9,7%, sous l'effet essentiellement de sa composante publique (-18,1%). Quant aux échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 3,3% tandis que les importations baisseraient de 14,9%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2025 seraient respectivement de 7,9 points, -8,8 points et 6,9 points.

Le taux d'investissement en 2025 s'établirait à 17,8% après 23,7% en 2024 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 15,9% contre 16,0% en 2024.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Burkina Faso



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

2.2.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressortie à 4,2% à fin décembre 2024 contre 0,7% à fin décembre 2023, en accélération de 3,4 points de pourcentage. La hausse des prix en moyenne annuelle en 2024 est imputable à celles enregistrées essentiellement dans les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+6,3%), « Logement, eaux, électricité, gaz » (+6,1%), atténuées par la baisse de la fonction « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-1,4%).

Au cours des cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 1,9% contre 3,4% à la même période de 2024. Pour toute l'année 2025, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 s'est déroulée dans un contexte marqué par la mise en œuvre de réformes dans le cadre du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) et d'un Programme Economique et Financier conclu avec le FMI sur la période 2023-2027.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 12,5% pour représenter 22,1% du PIB en 2024 après 21,6% en 2023.

Les recettes fiscales ont progressé de 16,1%, en lien avec l'augmentation des impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales et des impôts sur les biens et services. Les mesures et réformes entreprises ont porté, entre autres, sur : (i) la digitalisation des services des impôts et des douanes ; (ii) l'institution d'une taxe spécifique sur le ciment ; (iii) la poursuite de l'opération spéciale de délivrance de permis urbain d'habiter et d'attestations d'attribution de parcelles ; (iv) l'autorisation de mutation hors délais de mise en valeur des terrains nus à usage d'habitation et autres que d'habitation et (v) la poursuite des opérations spéciales de recouvrement. Le taux de pression fiscale est ressorti à 18,8% en 2024 après 17,8% en 2023.

Les recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 1,1%. Les dons ont accusé une baisse de 12,3% pour représenter 1,3% du PIB en 2024 après 1,6% en 2023, en raison de la contraction des dons en capital reçus d'organisations internationales. Comme en 2023, il n'y a pas eu de dons courants en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets ont connu une hausse de 7,4% pour représenter 27,7% du PIB en 2024 contre 28,2% en 2023, en liaison avec la hausse des dépenses courantes (+1,9%) et des dépenses en capital (+17,4%).

Au total, l'exécution des opérations financières de l'État s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global dons compris qui est passé de 6,7% du PIB en 2023 à 5,5% en 2024. Le déficit budgétaire global hors dons s'est établi à 6,8% du PIB en 2024 contre 8,3% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est situé à 58,6% contre 55,6% en 2023, soit une hausse de 3,0 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 a baissé de 4,4% pour représenter 41,0% des recettes totales contre 49,1% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la baisse du service de la dette intérieure (-9,5%), sa composante extérieure ayant augmenté (+26,2%). Le service de la dette intérieure est ressorti à 81,2% du total du service de la dette publique.

En 2025, les principaux soldes budgétaires s'amélioreraient, en raison d'une hausse des recettes conjuguée à une baisse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 7,3% pour représenter 21,9% du PIB, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales de 9,1%, induisant un taux de pression fiscale de 18,9%. Quant aux recettes non fiscales, elles baisseraient de 8,4%, après une hausse de 1,1% en 2024. Les dons seraient en hausse de 5,2% pour ressortir à 1,3% du PIB comme en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets baisseraient de 2,2% pour représenter 24,9% du PIB contre 27,7% en 2024, sous l'effet de la baisse des dépenses d'investissement de 17,6%, atténuée par une hausse des dépenses courantes de 7,7%. L'accroissement des dépenses courantes proviendrait de l'augmentation de la masse salariale (+9,4%) et des intérêts sur la dette publique (+9,1%).

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, en 2025 se situerait à 3,1% du PIB contre 5,5% un an plus tôt et le déficit budgétaire hors dons serait de 4,3% contre 6,8% en 2024.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 57,0% du PIB en 2025, après 58,6% en 2024.

2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2024, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 448,9 milliards contre un déficit de 347,3 milliards en 2023, soit une amélioration de 796,3 milliards, résultant, principalement, de l'amélioration du compte financier.

Le compte courant est ressorti déficitaire de 494,4 milliards contre -617,0 milliards en 2023. Cette évolution est en liaison avec une amélioration de la balance des biens qui est ressortie excédentaire de 108,2 milliards contre un déficit de 56,7 milliards en 2023. En dépit de l'accroissement des importations (+10,4%), la balance commerciale a tiré profit d'une hausse plus importante des recettes d'exportation (+15,7%), en lien essentiellement avec l'augmentation de la vente d'or (+21,7%) et de coton (+32,2%). Le déficit des revenus primaires a augmenté de 16,8 milliards et l'excédent des revenus secondaires s'est réduit de 5,5 milliards, en liaison avec la baisse des appuis budgétaires. En conséquence, le déficit du compte courant de la balance des paiements a représenté 3,6% du PIB en 2024 contre 4,9% en 2023. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit de 4,5% du PIB contre 7,5% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'est situé à 238,8 milliards. Le compte financier a enregistré une entrée nette de capitaux de 709,0 milliards en 2024, sous l'action, notamment, des autres investissements.

Pour 2025, il est attendu un excédent du solde global de la balance de paiements de 344,4 milliards après +448,9 milliards en 2024. Le déficit courant se situerait à 1,8% du PIB contre 3,6% en 2024.

2.2.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a augmenté de +6,8% pour se situer à 5 932,2 milliards à fin décembre 2024, suite à l'évolution de ses contreparties.

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2024, ont connu une hausse de 448,9 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2023, pour s'établir à 2 075,2 milliards. Les créances intérieures ont enregistré un accroissement de 184,8 milliards ou 3,9% par rapport à fin décembre 2023, pour se situer à 4 949,5 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'est amélioré de 196,2 milliards pour ressortir à 639,7 milliards à fin décembre 2024. Eu égard au contexte sociopolitique et sécuritaire du pays, les concours des banques sur l'économie se sont contractés de 11,4 milliards, soit une baisse de 0,3%, pour s'établir à 4 309,8 milliards.

En 2025, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 8,8%, portée par celles des AEN (+16,6%) et des créances intérieures (+10,7%).

2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se sont présentés comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -5,5% contre -6,7% en 2023. Pour 2025, le déficit budgétaire se situerait à 3,1% du PIB ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 4,2% contre 0,7% en 2023. Pour 2025, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'est situé à 58,6% contre 55,6% en 2023. Il serait de 57,0% en 2025 ;

- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'est établi à 41,3% contre 43,8% en 2023. Le ratio s'établirait à 41,5% en 2025 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 18,8% contre 17,8% en 2023. Il serait de 18,9% en 2025.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique au Burkina Faso a enregistré en 2024 un taux de croissance de 5,1% contre 3,0% en 2023. La situation des finances publiques a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global qui est ressorti à 5,5% du PIB contre 6,7% en 2023. Le taux de croissance pour 2025 serait de 6,0%.

Pour consolider la stabilité macroéconomique du pays et contribuer à la viabilité de l'Union, les Autorités du Burkina Faso sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- le renforcement des actions visant à promouvoir un climat socio-politique apaisé ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public en vue de soutenir la croissance économique ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-7,6	-10,8	-6,7	-5,0	-5,5	-3,1
Taux d'inflation	3,9	14,1	0,7	≤3,0	4,2	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	54,9	56,7	55,6	61,4	58,6	57,0
Masse salariale/Recettes fiscales	55,3	46,0	43,8	45,7	41,3	41,5
Taux de pression fiscale	15,6	17,2	17,8	19,5	18,8	18,9
Taux de croissance du PIB	**6,9**	**1,5**	**3,0**	**5,5**	**5,1**	**6,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso ; (Prév : Prévisions juin 2024 ; Réal : Réalisation)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

Le taux de croissance économique en 2024 s'est établi à 6,0% après 6,5% en 2023, dans un environnement socio-économique favorable. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 3,5% contre 4,4% en 2023. Pour l'année 2025, le taux de croissance serait de 6,5%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat fait ressortir une réduction du déficit budgétaire à 4,0% du PIB après 5,2% en 2023. Pour l'année 2025, il est attendu à 3,0%.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit à 4,2% du PIB en 2024 contre 8,2% en 2023. Il serait de 2,3% en 2025.

La masse monétaire a progressé de 13,6% en glissement annuel, en s'inscrivant à 19 814,3 milliards à fin décembre 2024.

2.3.1. PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance économique est ressorti à 6,0% après 6,5% en 2023 (cf. graphique 4). Ce dynamisme est soutenu par les performances de l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 2,6% contre une baisse de 2,1% en 2023, en relation avec la croissance de l'agriculture d'exportation (+1,4%) et de l'agriculture vivrière (+4,3%) et de la pêche (+8,3%). L'agriculture d'exportation a été portée par la progression des productions de cacao fèves (+3,7%), de café (+53,8%), de coton graine (+47,3%), de caoutchouc naturel (+3,8%), de l'ananas (+7,0%) et de la canne à sucre (+4,1%). La bonne tenue de l'agriculture vivrière découle de la hausse des différentes productions, notamment, celle des tubercules, tirée principalement par le manioc (+2,9%) et l'igname (+2,5%), tandis que la production de la banane plantain a baissé (-2,7%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 5,8% après 18,5% en 2023. Cette évolution est en lien avec la vigueur des « Industries extractives » (+13,9%) et la progression des « Autres industries manufacturières » (+8,9%), des « Industries de production et distribution d'électricité, de gaz et eau » (+2,6%). Les activités extractives ont été portées, principalement, par la bonne tenue des branches « Extraction d'hydrocarbures » (+29,0%) et « Extraction de minerais métalliques » (+13,4%).

Les activités dans le secteur des BTP ont enregistré une contraction de 1,1% en 2024, en raison de l'achèvement en 2023 des grands projets d'infrastructures réalisés dans le cadre de la tenue de la CAN 2023.

Le secteur tertiaire a connu une croissance de sa valeur ajoutée de 7,0% après 4,0% en 2023, en lien avec la hausse des activités au niveau du commerce (+5,9%), des transports (+6,3%) et télécommunications (+6,8%) ainsi que des autres services (+7,6%).

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 se sont établies, respectivement, à 0,4 point, 1,6 point et 4,0 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance a été tirée par le dynamisme des investissements et l'affermissement de la consommation finale.

La hausse de la consommation finale de 4,0% s'explique par la consolidation de la consommation publique (+4,4%) et de la consommation des ménages (+4,0%), en liaison avec la hausse des revenus des ménages.

La FBCF a progressé de 5,9%, en rapport avec la croissance de sa composante privée (+8,3%) et celle publique (+0,2%). Elle est soutenue par la poursuite et le démarrage de plusieurs chantiers de construction de routes et d'échangeurs ainsi que la réalisation des investissements dans le secteur de l'énergie.

Les exportations de biens et services sont en hausse de 4,2%, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés. Quant aux importations, elles ont enregistré une baisse de 0,5%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2024 se sont établies, respectivement, à 2,9 points, 1,9 point et 1,2 point.

Le taux d'investissement global en 2024 est ressorti à 26,1% du PIB contre 25,3% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 24,0% contre 22,8% en 2023.

Pour l'année 2025, le taux de croissance économique serait de 6,5% après 6,0% en 2024, en lien avec le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 5,4% contre une progression de 2,6% en 2024, en relation avec l'augmentation de l'agriculture d'exportation (+5,5%), de l'agriculture vivrière (+5,4%) et de la pêche (+5,2%).

Le secteur secondaire progresserait de 6,4% contre 5,8% en 2024. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont l'extraction minière (+13,4%), l'énergie (+8,7%), les BTP (+5,8%), les autres industries manufacturières (+5,2%) et les industries agroalimentaires (+3,6%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire serait en augmentation de 6,8% en 2025 contre 7,0% en 2024 grâce à la hausse des transports (+6,4%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+6,0%) et des autres services (+7,2%). Ce dynamisme serait induit par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

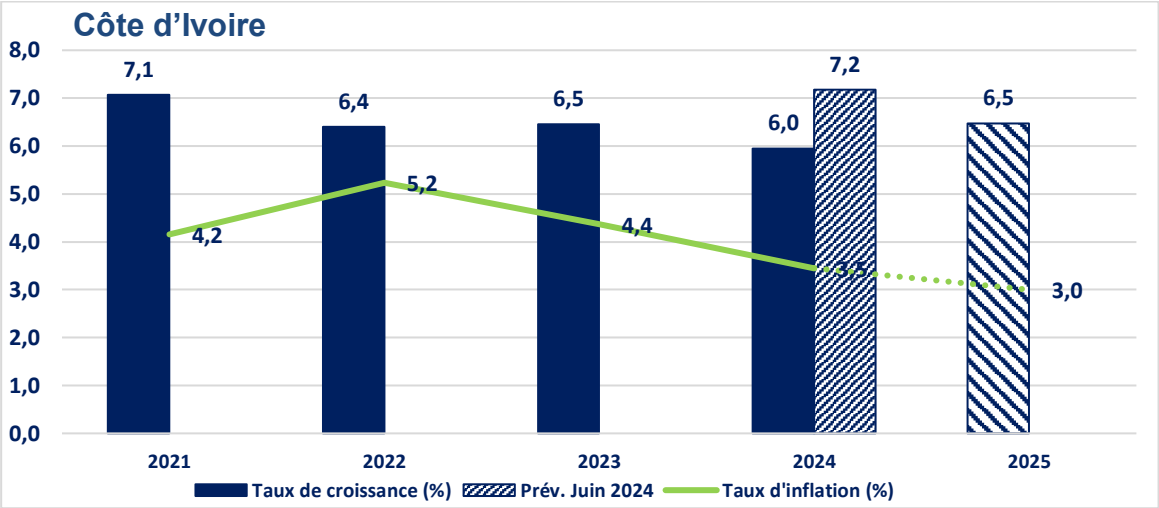
Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025, seraient, respectivement, de 0,8 point, 1,7 point et 4,0 points.

En ce qui concerne la demande globale, la croissance serait tirée par la consommation finale et les investissements. La hausse de la consommation finale de 4,5% s'expliquerait par la consolidation de la consommation publique (+4,6%) et de la consommation des ménages (+4,5%), en liaison avec la hausse des revenus des ménages. La FBCF progresserait de 9,7%, en rapport avec la croissance de sa composante privée (+9,6%) et celle publique (+10,0%). Les exportations de biens et services augmenteraient de 10,0% et les importations de 6,3%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2025 seraient, respectivement, de 3,1 points, 2,6 points et 0,8 point.

Le taux d'investissement global en 2025 se situerait à 26,5% contre 26,1% en 2024 et le taux d'épargne à 25,7% contre 24,0%.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Côte d'Ivoire



Sources : *CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA*

2.3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'est établi à 3,5% contre 4,4% en 2023. Cette évolution est imputable à la hausse observée au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+6,6%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,5%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+3,2%) et « Transport » (+3,1%).

Au cours des cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen s'est situé à 0,7% contre 3,8% à la même période de l'année précédente. Pour toute l'année 2025, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 11,5% pour représenter 16,4% du PIB contre 16,1% en 2023. Les recettes fiscales ont augmenté de 11,7% pour ressortir à 13,8% du PIB, en rapport avec notamment la prise de mesures visant à renforcer la gestion automatisée de la TVA et le contrôle de la valeur des marchandises mises à la consommation.

Les recettes non fiscales ont augmenté de 21,0% après une hausse de 13,5% en 2023. Quant aux dons, ils ont baissé de 22,5% pour représenter 0,5% du PIB contre 0,7% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 4,6% pour représenter 20,4% du PIB contre 21,3% en 2023, tirés aussi bien par les dépenses courantes que les dépenses en capital.

Les dépenses courantes ont augmenté de 7,3%, en lien avec la hausse de la masse salariale (+5,3%) et des intérêts sur la dette publique (+13,4%). L'accroissement des dépenses de personnel est attribuable en partie à la réforme visant la réduction des délais de traitement des dossiers des premiers mandatements. Les dépenses en capital sont en hausse de 2,2%, en liaison avec la poursuite des travaux de

construction des infrastructures socio-économiques réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 s'est soldée par une réduction du déficit global à 4,0% contre 5,2% en 2023. Le déficit global hors dons s'est réduit également pour s'établir à 4,4% après 5,8% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 59,5% contre 57,5% en 2023, soit une hausse de 2,0 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale a augmenté de 41,5% pour représenter 61,8% des recettes totales contre 49,4% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette extérieure de 51,6% et de sa composante intérieure de 34,1%. La forte évolution du service de la dette extérieure est en lien avec l'opération de gestion de passif effectuée en janvier 2024. Le service de la dette intérieure est ressorti à 54,7% du total du service de la dette publique.

Pour l'année 2025, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires, en liaison avec les efforts de recouvrement des recettes fiscales et la maîtrise des dépenses courantes.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 15,7% pour représenter 17,4% du PIB contre 16,4% en 2024. Les recettes fiscales seraient en hausse de 18,4% pour ressortir à 15,0% du PIB. Les recettes non fiscales se réduiraient de 0,1% pour représenter 2,0% du PIB. S'agissant des dons, ils enregistreraient une progression de 9,1% pour s'établir à 0,5% du PIB comme en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 9,3% pour représenter 20,4% du PIB comme en 2024. Ils seraient tirés par les dépenses d'investissement, en hausse de 7,6%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Les dépenses courantes augmenteraient de 6,5%, en lien avec la hausse de la masse salariale (+7,1%) et des intérêts de la dette (+14,0%).

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 se caractériserait par une amélioration du solde budgétaire global qui passerait de -4,0% du PIB en 2024 à -3,0%.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 57,0% du PIB en 2025 contre 59,5% en 2024.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Au niveau des échanges extérieurs, la balance des paiements fait ressortir un solde global excédentaire de 1 758,4 milliards en 2024 contre un déficit de 1 191,9 milliards en 2023, en liaison avec une évolution favorable du compte courant et du compte financier.

Le déficit des transactions courantes s'est réduit pour ressortir à 2 202,3 milliards en 2024 contre 3 944,4 milliards en 2023, en lien essentiellement avec la bonne orientation de la balance des biens et services. L'excédent commercial s'est amélioré de 2 114,8 milliards, sous l'effet d'une baisse des importations (-1,6%) et d'une hausse des exportations (+19,0%). Les exportations sont tirées, principalement, par les ventes de cacao transformé (+44,5%), d'or (+33,5%), de caoutchouc (+23,5%), de cacao fèves (+19,9%) et de pétrole (+16,9%). La baisse des importations est en rapport essentiellement avec la diminution des biens intermédiaires (-8,3%), des achats de produits pétroliers (-4,8%) et des autres importations (-15,6%). Au total, le déficit courant s'est affiché à 4,2% du PIB en 2024 contre 8,2% en 2023.

L'excédent du compte de capital a baissé de 66,5 milliards pour ressortir à 46,1 milliards en 2024, en liaison avec la baisse des dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'est inscrit en hausse de 1 276,7 milliards pour ressortir à 3 914,6 milliards en 2024, sous l'action de la hausse des entrées nettes de capitaux au titre des investissements de portefeuille et des investissements directs.

Pour l'année 2025, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 1 021,6 milliards contre 1 758,4 milliards en 2024. Le déficit courant serait de 2,3% du PIB.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a progressé de 13,6% en glissement annuel, en s'inscrivant à 19 814,3 milliards à fin décembre 2024.

En 2024, les actifs extérieurs nets ont augmenté en passant de 1 768,3 milliards à fin décembre 2023 à 4 402,6 milliards à fin décembre 2024. L'encours des créances intérieures s'est consolidé de 2 178,4 milliards, ou 12,3%, pour ressortir à 19 846,0 milliards. Le financement orienté vers les secteurs des APUC s'est situé à 7 129,1 milliards, en hausse de 867,2 milliards. Les concours accordés aux activités du secteur privé, pour leur part, ont enregistré une progression de 1 311,2 milliards ou 11,5%, pour s'établir à 12 716,9 milliards.

En 2025, il est attendu une consolidation de 1 021,6 milliards des AEN des institutions de dépôts et une augmentation de 2 633,5 milliards des créances intérieures, correspondant à un taux de croissance de 19,1% de la masse monétaire.

2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2024 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,0% contre -5,2% en 2023. En 2025, il se situerait à -3,0% ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 3,5% contre 4,4% en 2023. Pour 2025, il pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 59,5% contre 57,5% en 2023. En 2025, il est projeté à 57,0% ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est ressorti à 32,5% contre 34,5% en 2023. Pour 2025, il s'établirait à 29,4% ;
- **le taux de pression fiscale** s'est établi à 13,8% contre 13,5% en 2023. Il est projeté à 15,0% en 2025.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, le taux de croissance est ressorti à 6,0% contre 6,5% en 2023 dans un contexte de mise en œuvre du PND 2021-2025. Les performances devraient se consolider en 2025, en liaison avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

Pour maintenir ces performances, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des actions pour la lutte contre le terrorisme ;

- la mise en œuvre des actions visant à maintenir un climat socio-politique apaisé ;
- la mise en œuvre des projets de transformation des matières premières agricoles ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la maîtrise des dépenses courantes et le renforcement de l'efficacité des dépenses d'investissement à travers la mise en œuvre des réformes proposées par les évaluations des cadres de gestion des dépenses d'investissement public ou PIMA (Public Investment Management Assessment) ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,9	-6,7	-5,2	-4,0	-4,0	-3,0
Taux d'inflation	4,2	5,2	4,4	≤3,0	3,5	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	50,2	56,0	57,5	58,0	59,5	57,0
Masse salariale/Recettes fiscales	36,5	35,7	34,5	31,1	32,5	29,4
Taux de pression fiscale	12,6	12,7	13,5	14,4	13,8	15,0
Taux de croissance du PIB	**7,1**	**6,4**	**6,5**	**7,2**	**6,0**	**6,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire. (Prév : Prévisions juin 2024 ; Réal : Réalisation)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2024, le taux de croissance du PIB réel de la Guinée-Bissau s'est situé à 4,8% contre 4,5% en 2023, sous l'impulsion du dynamisme de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,7% contre 7,2% en 2023. Pour 2025, le taux de croissance économique s'établirait à 5,1%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 est caractérisée par une légère réduction du déficit budgétaire global qui s'est établi à 8,5% du PIB contre 8,6% en 2023. Le déficit budgétaire global est projeté à 5,3% du PIB en 2025.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit en 2024 pour se situer à 6,6% du PIB contre 7,7% en 2023. Pour 2025, le déficit courant est prévu à 5,1% du PIB.

La masse monétaire a augmenté de 6,2% par rapport à son niveau de fin décembre 2023, pour se chiffrer à 524,9 milliards.

2.4.1 PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance économique est ressorti à 4,8% contre 4,5% en 2023 (cf. graphique 5), sous l'impulsion du dynamisme de l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 4,3% contre 4,5% en 2023, tirée par les hausses de la production de l'agriculture vivrière (+7,3%) et de la pêche (+7,2%). La production vivrière a bénéficié de bonnes conditions climatiques et des mesures prises par le Gouvernement à travers la mise à disposition de semences, des engrais et des équipements essentiels pour relancer l'agriculture et prévenir l'insécurité alimentaire. Le secteur de la pêche a tiré profit de la mise en service de la nouvelle infrastructure de production de glace pour la pêche, d'emballage et de conservation de poissons installée à Alto Bandim. Toutefois, la production de cajou a enregistré un recul de 2,3% en ressortant à environ 245,6 mille tonnes. En rappel, la campagne de commercialisation de la noix de cajou a été officiellement ouverte le 15 mars 2024 et le prix minimum au producteur a été fixé à 300 FCFA/kg, en baisse par rapport aux 375 FCFA/kg de l'année 2023. En dépit de cette baisse du prix officiel, ceux effectifs payés aux producteurs ont augmenté et ont même été parfois supérieurs à 500 FCFA/kg.

Le secteur secondaire a enregistré une croissance estimée à 8,0% en 2024 contre 12,8% en 2023. Cette évolution s'explique par la progression de la valeur ajoutée de l'ensemble des sous branches, notamment « l'électricité, eau et gaz » (+9,2%) et « l'agroalimentaire » (+7,9%). L'augmentation de la valeur ajoutée du secteur de l'énergie est expliquée par la mise en exploitation de la ligne d'interconnexion de l'Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), de l'installation des stations de transformation ainsi que la construction de réservoirs d'eau et les progrès dans la production et l'extension de la distribution de l'eau et de l'électricité. Les progressions des BTP (+2,2% contre +14,1% en 2023) et de l'activité extractive (+3,0% contre +10,9% en 2023) ont été moindres, en liaison avec l'achèvement de certains projets d'infrastructures routières.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 4,2% en 2024 contre 2,1% en 2023, sous l'effet du bon déroulement de la commercialisation de la noix de cajou sur les secteurs du commerce et des services financiers qui ont rebondi respectivement de 7,9% et 2,5% en 2024 après des baisses de 0,2% et 3,4% un an plus tôt.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB se situent, en 2024, respectivement à 1,4 point, 1,3 point et 2,1 points.

Du côté de la demande, la croissance en 2024 a été soutenue principalement par la demande intérieure. La consommation finale a augmenté de 2,9% contre 5,8% en 2023, expliquée par les hausses des composantes publique (+12,7%) et privée (+1,0%). En ce qui concerne la FBCF, elle a enregistré une croissance de 9,3% en 2024 contre 7,1% l'année précédente. Cette progression est tirée par la composante privée (+10,1%) et celle publique (+7,5%).

Concernant les exportations, l'année 2024 s'est soldée par une baisse de 8,7% après -3,0% en 2023, en lien avec le recul de 11,8% des exportations des noix de cajou (166,9 mille tonnes contre 189,2 mille tonnes en 2023). Les importations se sont accrues de 1,8% après une baisse de 3,6% en 2023, en lien avec la hausse des achats de biens d'équipements.

Au total, en 2024, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB se sont établies respectivement à 2,9 points, 3,9 points et -2,0 points.

En 2024, le taux d'investissement global s'est établi à 20,9% contre 19,0% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute a été de 1,7% contre 6,1% en 2023.

En 2025, le taux de croissance du PIB réel s'accélérerait à 5,1 après 4,8% en 2024, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs.

Le taux de croissance du secteur primaire est projeté à 4,3% comme en 2024, en rapport avec la bonne orientation de la production vivrière et la hausse de la production de noix de cajou qui se situerait à 254,5 mille tonnes contre 240,1 mille tonnes enregistrées en 2024, soit une hausse de 6,0%. La production de noix de cajou augmenterait en lien avec des conditions climatiques favorables. Il convient également de souligner qu'au cours des dernières années, une campagne de sensibilisation et d'utilisation de bonnes pratiques en matière de techniques de plantation, de réhabilitation et de rénovation des vergers a été menée, ce qui semble être une condition déterminante pour augmenter le rendement.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 4,5%, après 8,0% en 2024, sous l'effet d'un ralentissement des activités extractives et des BTP. Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée serait entrainée par l'évolution de celle du secteur primaire mais également par sa dynamique interne pour progresser de 5,8% contre 4,2% en 2024.

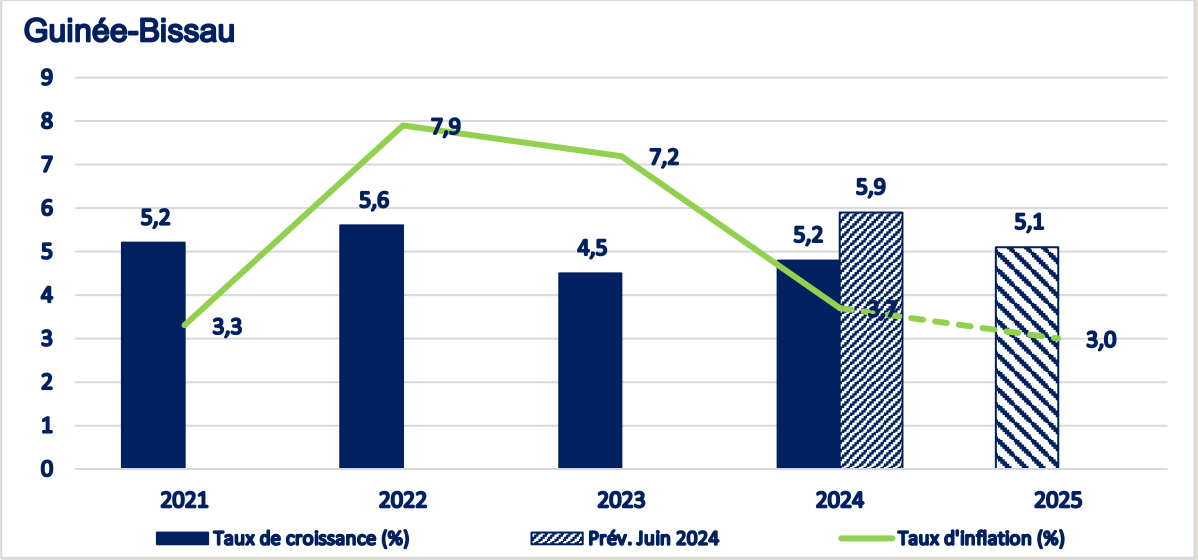
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 seraient, respectivement, de 1,4 point, 0,7 point et 3,0 points.

Du côté de la demande, en 2025, la croissance serait principalement soutenue par les exportations qui progresseraient de 29,1%, sous l'action notamment des ventes de noix de cajou. La consommation finale augmenterait de 3,0%, tirée par ses composantes publique (+4,6%) et privée (+2,7%). La hausse de 1,6% de la FBCF s'expliquerait par la vigueur de sa composante publique (+14,6%) qui compenserait largement la régression de la FBCF privée (-3,7%).

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2025 s'établiraient, respectivement, à 3,0 points, -2,4 points et 4,5 points.

Le taux d'investissement global en 2025 s'afficherait à 20,4%, après 20,9% en 2024 et le taux d'épargne intérieure brute serait de 3,2% contre 1,7% en 2024.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Guinée-Bissau



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 3,7% en 2024 contre 7,2% en 2023. Cette évolution est liée, principalement, aux hausses des prix des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+24,0%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+3,2%) et « Enseignement » (+2,4%). L'effet de ces hausses a été atténué par les baisses des prix des fonctions « Restaurant et hôtel » (-1,5%), « Communication » (-1,1%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,1%) et « Loisirs et culture » (-0,1%).

Au cours des cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen s'est situé à 4,6% contre 2,8% à la même période de l'année dernière. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation en 2025 pourrait se situer au-dessus de 3%.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une quasi-stagnation du déficit budgétaire.

Les recettes totales et dons ont progressé de 5,0% pour se situer à 13,5% du PIB, après 13,1% en 2023. Cette évolution s'explique, essentiellement, par les dons qui ont progressé de 42,2% pour représenter 2,7% du PIB contre 2,0% en 2023. Les recettes fiscales ont baissé de 0,3%, faisant ressortir le taux de pression fiscale à 8,5% contre 8,7% en 2023, en rapport notamment avec un léger repli des recettes des impôts du fait des lenteurs dans la transition vers la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Les recettes non fiscales ont également baissé de 6,1% pour ressortir à 2,2% du PIB, après 2,4% en 2023, sous l'action du repli des licences de pêche.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 3,4% pour se situer à 22,0% du PIB contre 21,7% en 2023.

Les dépenses courantes ont progressé de 8,2%, en lien principalement avec la hausse des intérêts de la dette publique (+23,5%). La masse salariale s'est stabilisée à son niveau de 2023, en rapport avec la politique de maitrise des effectifs de la fonction publique. Les dépenses de transferts et subventions ont baissé de 16,8% conformément aux objectifs visés dans le Programme Economique et Financier.

Les dépenses en capital ont baissé de 8,6%, après une hausse de 10,4% en 2023, en lien notamment avec le repli des investissements financés sur ressources propres (-4,1%), occasionné par l'arrivée en fin de cycle de certains projets d'infrastructure.

Au total, en 2024, le déficit budgétaire global, dons compris, a représenté 8,5% du PIB contre 8,6% en 2023. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il est ressorti à 11,3% du PIB contre 10,6% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 86,6% contre 79,1% en 2023, soit une hausse de 7,5 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 a augmenté de 11,2% pour représenter 126,4% des recettes totales contre 111,8% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale résulte de la hausse du service de la dette intérieure de 20,2%, sa composante extérieure ayant baissé de 41,0%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 92,2% du total du service de la dette publique.

Pour 2025, les recettes totales et dons seraient en hausse de 25,9%, représentant 15,3% du PIB. Cette évolution proviendrait de la hausse de 22,8% des recettes fiscales qui représenteraient 9,4% du PIB, tandis que les recettes non fiscales augmenteraient de 11,5%. Les recettes fiscales seraient tirées, notamment, par les effets de la pleine application de la loi sur la TVA et de la rationalisation des exonérations fiscales. Quant aux dons, ils augmenteraient de 47,0% pour représenter 3,6% du PIB, en lien avec la hausse des dons-projets.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 3,8%, après 3,4% en 2024, pour représenter 20,6% du PIB contre 22,0% un an plus tôt, sous l'effet d'une augmentation de 23,8% des dépenses en capital, atténuée par une baisse de 2,9% des dépenses courantes. La contraction des dépenses courantes s'expliquerait, principalement, par une réduction des autres dépenses de fonctionnement (-17,6%), tandis que la masse salariale et les intérêts sur la dette publique connaitraient des hausses respectives de 4,6% et 2,0%.

En conséquence, le solde budgétaire global, dons compris se réduirait pour se situer à -5,3% du PIB. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -8,9% du PIB.

Le taux d'endettement en 2025 baisserait de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2024 pour se situer à 83,2%.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2024, la balance des paiements s'est caractérisée par un excédent global de 11,7 milliards contre un déficit de 23,1 milliards en 2023, en lien avec une amélioration des comptes courant et de capital.

Le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 84,7 milliards contre un déficit de 97,2 milliards en 2023, sous l'action des revenus primaires et secondaires. Le déficit de la balance commerciale a augmenté de 3,0 milliards, en lien avec une hausse plus importante des importations (+2,8%) que celle des exportations (+2,6%). La progression des importations est tirée par les achats de biens intermédiaires (+25,4%) et des produits pétroliers (+5,8%) tandis que les exportations ont été

soutenues par les ventes de noix de cajou (+2,7%). L'excédent des revenus secondaires a progressé de 17,9 milliards et celui des revenus primaires a enregistré une hausse de 2,4 milliards. Au total, le déficit courant a représenté 6,6% du PIB en 2024 contre 7,7% en 2023. Hors dons, le déficit courant s'est situé à 7,4% du PIB en 2024 après 7,7% un an plus tôt.

Le compte de capital a été excédentaire de 41,2 milliards, bénéficiant de la progression des transferts de capital au profit de l'Administration publique (+31,4 milliards). L'excédent du compte financier s'est replié de 12,0 milliards sous l'action des investissements de portefeuille (-61,5 milliards), les autres investissements ayant augmenté de 48,6 milliards.

Pour 2025, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 16,4 milliards. Le déficit courant est prévu à 5,1% du PIB.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a augmenté de 6,2% par rapport à son niveau de fin décembre 2023, pour se chiffrer à 524,9 milliards.

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont situés à 254,9 milliards à fin décembre, en hausse de 11,7 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2023. Les créances intérieures se sont accrues de 9,5 milliards ou 3,0% sur un an, pour s'établir à 324,7 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, a progressé de 30,6 milliards, passant de 142,3 milliards à fin décembre 2023 à 172,9 milliards à fin décembre 2024. En revanche, les créances sur l'économie ont enregistré une baisse de 21,0 milliards (-12,2%), pour ressortir à 151,9 milliards à fin décembre 2024.

En 2025, le taux de croissance de la masse monétaire ressortirait à 18,7%, reflétant l'amélioration attendue des AEN de 6,4% et d'une hausse des créances intérieures de 11,0%.

2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2024 se présentent comme suit :

- **le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -8,5% contre -8,6% en 2023. Il serait de -5,3% en 2025 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 3,7% contre 7,2% en 2023. Pour 2025, le taux d'inflation serait au-dessus de 3% ;
- **le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 86,6% contre 79,1% en 2023. Il est projeté à 83,2% en 2025 ;
- **le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 54,3%, après 54,1% en 2023. Le ratio serait de 46,2% en 2025 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est établi à 8,5% contre 8,7% en 2023. Le taux est attendu à 9,4% en 2025.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, le taux de croissance du PIB réel a été de 4,8% contre 4,5% en 2023 dans un contexte d'une décélération de l'inflation. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une quasi-stagnation du déficit budgétaire global. Pour 2025, il est projeté un taux de croissance économique de 5,1% et une réduction du déficit budgétaire à 5,3% du PIB.

En vue de réaliser ces perspectives, les Autorités de la Guinée-Bissau sont invitées à poursuivre :

- les actions visant la consolidation de la stabilité socio-politique ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- la promotion de la diversification de la base productive en vue de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou ;
- les réformes budgétaires visant, entre autres, la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA révisé par la Décision n°01/CM/2024/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-7,0	-6,4	-8,6	-3,3	-8,5	-5,3
Taux d'inflation	3,3	7,9	7,2	≤3,0	3,7	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	68,0	77,3	79,1	79,7	86,6	83,2
Masse salariale/Recettes fiscales	59,1	66,4	54,1	50,8	54,3	46,2
Taux de pression fiscale	8,9	8,5	8,7	8,8	8,5	9,4
Taux de croissance du PIB	**5,2**	**5,6**	**4,5**	**5,9**	**4,8**	**5,1**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (Prév juin 2024 ; Réal : Réalisations)

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2024, le taux de croissance est ressorti à 5,0% après 4,7% en 2023, sous l'effet de la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux d'inflation est ressorti à 3,2% en 2024 contre 2,1% en 2023. Pour 2025, le taux de croissance serait de 6,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 a été marquée par un solde budgétaire qui s'est établi à -2,2% du PIB contre -3,4% en 2023. Il serait de -2,9% en 2025.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant s'est situé à 4,0% du PIB en 2024 contre 6,5% en 2023. Il serait de 2,8% en 2025.

La masse monétaire est ressortie à 4 867,2 milliards à fin décembre 2024, en progression de 2,9% par rapport à fin décembre 2023.

2.5.1 PRODUCTION

En 2024, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,0% après 4,7% en 2023 (cf. graphique 6). Cette progression est tirée par les secteurs primaire et tertiaire. En revanche, le secteur secondaire a fléchi.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 7,9%, après une croissance de 2,7% en 2023, sous l'effet d'une pluviosité satisfaisante, confortée par les actions visant à renouer avec les performances dans l'agriculture vivrière, la filière cotonnière et l'élevage. La production cotonnière est ressortie en hausse de 6,0% en liaison avec la poursuite des mesures de soutien aux producteurs. La production vivrière est en hausse de 10,6%. L'élevage, bénéficiant de l'abondance du pâturage et des opportunités offertes en termes de valorisation des filières lait, cuirs et peaux, a atteint une croissance de 4,8%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire s'est contractée de 2,4% après une hausse de 2,6% en 2023. Ce repli est en rapport avec la contreperformance des activités d'extraction d'or (-12,0%), atténuée par les progressions des industries agro-alimentaires (+8,5%), de la fabrication de textiles (+5,3%) et de la construction (+5,2%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 6,5% contre 6,9% en 2023, tirée essentiellement par la bonne tenue de l'ensemble des branches, notamment, « Information et communication » (+9,5%), « Commerce » (+7,0%), « Transports, entreposage et services des auxiliaires de transport » (+4,8%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 se sont respectivement chiffrées à 2,3 points, -0,5 point et 3,2 points.

Du côté de la demande, la croissance est portée par la consommation finale et les exportations nettes, les investissements étant en baisse. La consommation finale a augmenté de 4,5% sous l'effet de la hausse aussi bien de la composante publique (+5,9%) que privée (+4,1%). La FBCF s'est accrue de 4,8%, en liaison avec la hausse de la composante publique de 5,0% et de celle privée de 4,6%. S'agissant des échanges extérieurs en 2024, les exportations de biens et services ont augmenté de 0,1% et les importations ont baissé de 3,5%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 sont respectivement de 4,0 points, -0,4 point et 1,4 point.

Le taux d'investissement global s'est établi à 20,0% en 2024 contre 22,0% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 15,4% en 2024 contre 14,4% en 2023.

En 2025, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance économique est projeté à 6,0%.

La valeur ajoutée du secteur primaire serait de 6,1% portée par la poursuite des performances dans l'agriculture vivrière, la filière cotonnière et l'élevage. L'activité au niveau du secteur secondaire progresserait de 4,4%, sous l'effet du regain de dynamisme des activités extractives. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 6,6%.

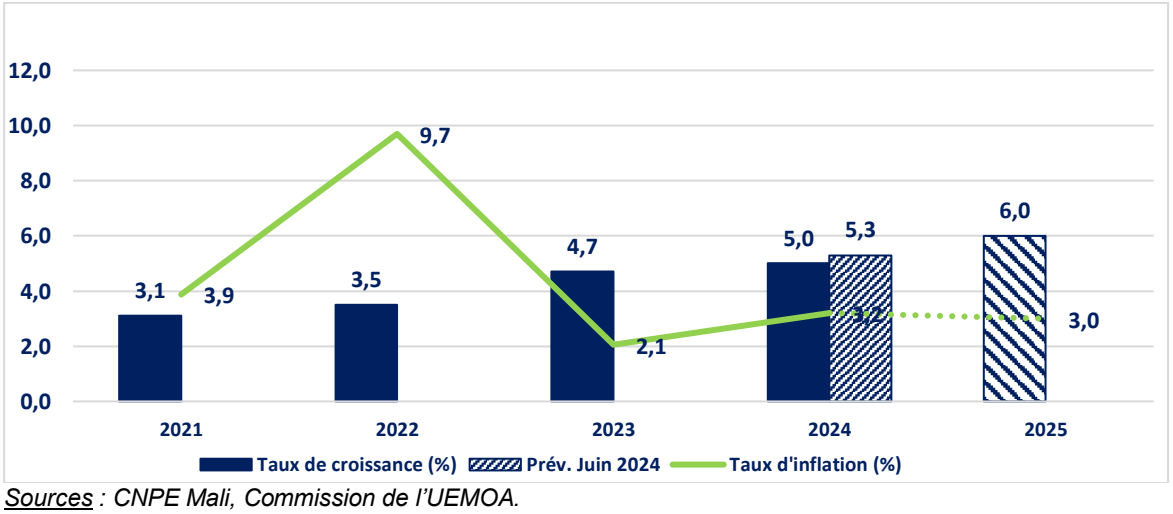
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2025, seraient respectivement, de 1,8 point, 0,9 point et 3,3 points.

Du côté de la demande en 2025, la croissance serait soutenue par la consommation finale qui est attendue en hausse de 4,7%, portée par ses composantes publique (+5,7%) et privée (+4,5%). La FBCF serait en hausse de 5,0%, sous l'effet des composantes publique (+5,2%) et privée (+4,8%). Quant aux échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 14,0% et les importations de 5,5%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2025 seraient respectivement de 4,3 points, 1,0 point et 0,7 point.

Le taux d'investissement en 2025 s'établirait à 19,9% contre 20,0% en 2024 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 16,3% contre 15,4% en 2024

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Mali



Sources : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA.

2.5.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 3,2% contre 2,1% en 2023. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+14,1%), « Santé » (+12,3%), « Restaurant et

hôtel » (+5,1%) et « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+4,1%), atténuée par la baisse des prix de la fonction « Communication » (-0,8%).

Au cours des cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 8,4% contre 0,1% à la même période de 2024. Pour toute l'année 2025, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3,0%.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons ont connu une hausse de 13,6% pour représenter 19,0% du PIB en 2024 contre 18,0% en 2023. Cette évolution s'explique par les recettes totales qui ont progressé de 14,8% pour représenter 18,8% du PIB contre 17,7% en 2023. Les recettes fiscales ont progressé de 14,9% pour situer le taux de pression fiscale à 13,6% en 2024 contre 12,7% en 2023. Quant aux dons, ils ont baissé de 57,1% pour représenter 0,1% du PIB contre 0,3% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 6,9% pour représenter 21,2% du PIB en 2024 après 21,4% en 2023. Cette évolution est tirée par les dépenses en capital (+20,1%) et les dépenses courantes (+6,3%), sous l'effet d'un accroissement de la masse salariale (+2,1%), des intérêts de la dette (+13,5%) et de la baisse des autres dépenses (-1,3%).

Au total, les soldes budgétaires se sont améliorés en 2024. Le solde budgétaire global dons compris s'est établi à -2,2% du PIB contre -3,4% en 2023. Le déficit global hors dons est ressorti à 2,3% du PIB contre 3,7% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 42,2% contre 44,1% en 2023, soit une réduction de 1,9 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 a augmenté de 9,5% pour représenter 33,2% des recettes totales contre 33,6% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette extérieure de 25,9% et de sa composante intérieure de 6,2%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 80,7% du total du service de la dette publique.

En 2025, le déficit budgétaire global s'établirait à 2,9% du PIB contre 2,2% en 2024. Les recettes totales et dons progresseraient de 6,5% pour représenter 18,7% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 6,5% pour se situer à 13,3% du PIB. Les recettes non fiscales connaîtraient une baisse de 50,9% pour représenter 0,6% du PIB. Les dons augmenteraient significativement passant de 0,1% du PIB en 2024 à 0,4% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 10,3% pour représenter 21,6% du PIB. Cette évolution s'expliquerait par la hausse des dépenses d'investissement de 25,3% ainsi que de celle des dépenses courantes de 4,7%.

En 2025, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal se situerait à 42,0%.

2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2024, les comptes extérieurs ont enregistré un solde global excédentaire de 331,2 milliards contre un déficit de 555,3 milliards en 2023, du fait d'une bonne orientation des principales composantes.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 336,5 milliards pour se situer à 640,3 milliards en 2024, en liaison notamment avec une réduction du solde des services et des revenus primaires. Le déficit commercial s'est réduit de 31,6 milliards pour passer à 13,7 milliards, sous l'action d'une baisse plus importante des importations (-3,1%) que celle des exportations de biens (-2,3%). La baisse des exportations est induite, notamment, par le repli des ventes d'or (-5,3%) tandis que l'évolution des importations est induite par les produits pétroliers (-9,2%) et les biens intermédiaires (-16,1%). Au total, le déficit courant est ressorti à 4,0% du PIB en 2024 contre 6,5% en 2023.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 142,8 milliards, après celui de 64,8 milliards un an plus tôt. Le compte financier a connu une évolution favorable, de 456,6 milliards consécutivement à la hausse des investissements directs et des autres investissements.

Pour 2025, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 286,1 milliards contre celui de 331,2 milliards un an plus tôt. Le déficit courant se situerait à 2,8% du PIB.

2.5.5 SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire est ressortie à 4 867,2 milliards à fin décembre 2024, en progression de 2,9% (+138,1 milliards) par rapport à fin décembre 2023.

Une progression des actifs extérieurs nets de 331,2 milliards est observée, portant leur niveau à fin décembre à 285,3 milliards contre -46,0 milliards à fin décembre 2023. La hausse de 4,8% des créances intérieures est portée essentiellement par les créances sur l'économie (+245,5 milliards ou +6,5%), l'encours des créances nettes sur l'APUC n'ayant augmenté que de 22,8 milliards ou +1,3%.

En 2025, il est attendu une consolidation des AEN de 286,1 milliards et une augmentation des créances intérieures de 378,8 milliards, en lien avec le recours au marché régional pour le financement des dépenses publiques. La masse monétaire ressortirait en hausse de 5,6% pour s'afficher à 5 139,1 milliards.

2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2024 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -2,2% contre -3,4% en 2023. Il serait de -2,9% en 2025 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 3,2% contre 2,1% en 2023, il pourrait se situer en dessous de 3% en 2025 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'est établi à 42,2% contre 44,1% un an plus tôt. Il est projeté à 42,0% en 2025 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** est ressorti à 44,1% contre 49,6% en 2023. Le ratio serait de 45,4% en 2025 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 13,6% après 12,7% en 2023. Le taux est attendu à 13,3% en 2025.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, l'activité économique a connu une croissance de 5,0%, en lien avec la hausse des activités dans les secteurs primaire et tertiaire. En ce qui concerne les finances publiques, elles ont été marquées par une réduction du déficit budgétaire global qui est passé de 3,4% du PIB en 2023 à 2,2%.

Pour assurer la stabilité macroéconomique, les Autorités du Mali sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- les réformes budgétaires visant, entre autres, la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA révisé par la Décision n°01/CM/2024/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maîtrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,1	-4,4	-3,4	-4,4	-2,2	-2,9
Taux d'inflation	3,9	9,7	2,1	3,0	3,2	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	43,3	42,4	44,1	52,7	42,2	42,0
Masse salariale/Recettes fiscales	47,2	56,8	49,6	51,1	44,1	45,4
Taux de pression fiscale	12,9	11,4	12,7	15,1	13,6	13,3
Taux de croissance du PIB	**3,1**	**3,5**	**4,7**	**5,3**	**5,0**	**6,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali, (Prév : Prévisions juin 2024 ; Réal : Réalisations)

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2024, le taux de croissance du PIB réel a été de 10,3% contre 2,6% en 2023, porté particulièrement par les secteurs primaire et secondaire. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 9,1% contre 3,7% en 2023. Pour l'année 2025, le taux de croissance est projeté à 6,9%.

L'exécution des finances publiques a été marquée par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit global dons compris s'est établi à 4,3% du PIB en 2024 après 5,4% en 2023. Le déficit budgétaire global est projeté à 3,0% du PIB en 2025.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte courant est passé de 14,0% du PIB en 2023 à 5,7% en 2024. Il est attendu à 2,8% du PIB en 2025.

Comparée à son niveau de décembre 2023, la masse monétaire a enregistré une hausse de 127,6 milliards, correspondant à une croissance annuelle de 6,9%.

2.6.1 PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance économique s'est affiché à 10,3% contre 2,6% en 2023 (cf. graphique 7), soutenu par tous les secteurs d'activité, dans un contexte marqué par la levée des sanctions liées à la crise socio-politique, la persistance de la crise sécuritaire et le démarrage de l'exportation pétrolière.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 18,1%, après une hausse de 4,4% en 2023, expliquée essentiellement par la hausse de la production agricole, imputable au bon déroulement de la campagne agricole et aux effets de la mise en œuvre du Programme de développement de la grande irrigation.

La performance de la production agricole s'explique par l'augmentation des principaux produits : le mil (+21,3%), les tubercules (+126,1%) et le riz (81,0%). Les activités de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche continuent de profiter des différents projets de développement. Elles ont enregistré des hausses respectives de 3,2%, 3,8% et 6,2% en 2024.

L'activité dans le secteur secondaire a progressé de 12,4% en 2024 contre 1,6% en 2023, sous l'effet de la hausse des activités extractives (+41,7%), notamment l'extraction du pétrole brut qui a connu un rebond de 123,8%. La production et la distribution d'électricité et de gaz a connu une hausse de 5,2%. Les activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement se sont également accrues de 3,4%.

Le taux de croissance du secteur tertiaire s'est situé à 2,1% contre 1,6% en 2023. Cette évolution est principalement imputable aux branches « Transport » (+12,3%), « Communication » (+4,0%) et « Hébergement et restauration » (+2,5%). Ces hausses ont été atténuées par la branche « Education » (-0,7%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2024 ont été, respectivement, de 6,9 points, 2,6 points et 0,8 point.

Du côté de la demande, l'évolution du PIB réel a été principalement tirée par la consommation finale et les exportations, les investissements étant en baisse. La consommation finale a augmenté de 10,1% contre 2,3% en 2023, portée essentiellement par sa composante privée (+12,9%), en rapport avec l'amélioration du niveau des revenus des ménages consécutive à la bonne tenue de la production agricole en 2023 et aux soutiens du Gouvernement aux ménages les plus vulnérables.

La FBCF s'est contractée de 3,1% en 2024 contre une baisse de 1,8% un an plus tôt, sous l'effet de la baisse de 5,9% de la composante publique. Les exportations de biens et services ont connu une forte progression de 24,1% en 2024, contre une baisse de 2,9% en 2023, en lien avec les exportations du pétrole brut. Les importations de biens et services ont connu une baisse de 14,0% en 2024, après celle de 5,1%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2024 ont été, respectivement, de 9,0 points, -4,1 points et 5,4 points.

En 2024, le taux d'investissement global s'est situé à 27,1% après 32,7% en 2023. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est situé à 11,4% contre 8,0% en 2023.

En 2025, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 6,9% après 10,3% en 2024, porté essentiellement par la production du pétrole destinée à l'exportation.

Le secteur primaire croitrait de 8,6%, après 18,1% un an plus tôt. Cette hausse serait liée, notamment, à l'évolution de la branche agriculture qui enregistrerait une croissance de 9,9%, imputable aux efforts de soutien au secteur agricole.

Le secteur secondaire connaitrait un taux de croissance de 6,8%, après 12,4% en 2024, sous l'effet du dynamisme des activités de BTP (+8,2%), des activités extractives (+6,8%) et de la production énergétique (+6,4%).

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 5,1% contre 2,1% en 2024, sous l'impulsion des activités de transports (+21,6%), de commerce (+2,5%) et des télécommunications (+9,8%).

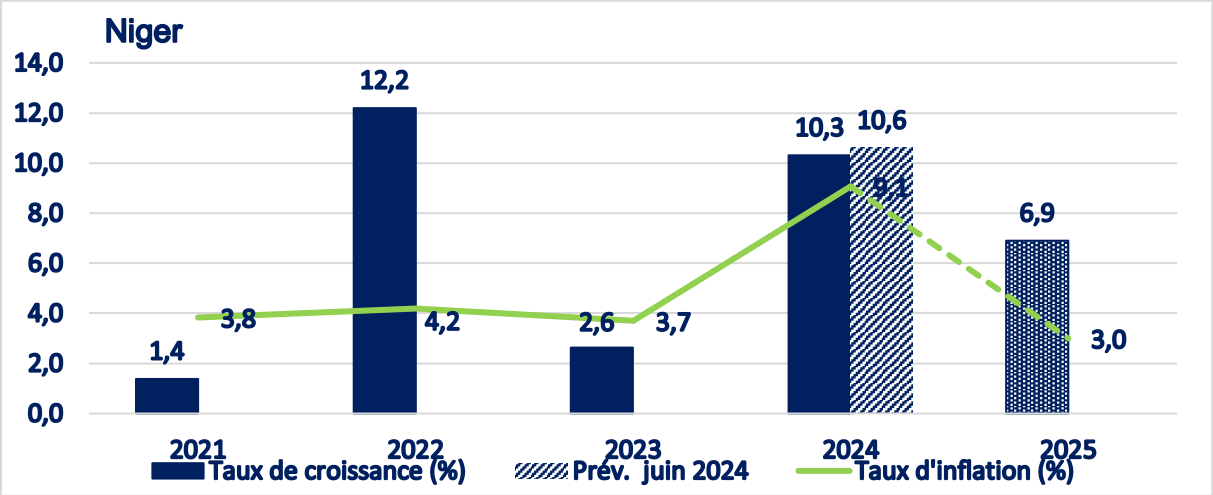
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2025, respectivement, de 3,5 points, 1,4 point et 2,0 points.

Du côté de la demande, en 2025, la croissance serait portée par toutes ses composantes. La consommation finale augmenterait de 4,1%, après 10,1% en 2024, sous l'effet de la hausse de 4,0% de la consommation privée et de 4,7% de celle publique. Quant à la FBCF, elle serait en hausse de 3,0%, après la baisse de 3,1% en 2024, soutenue par ses composantes publique (+3,9%) et privée (+2,6%). Les exportations et les importations en 2025 progresseraient respectivement de 18,5% et 2,8%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 seraient, respectivement, de 3,7 points, 2,0 points et 1,2 point.

Le taux d'investissement global en 2025 s'établirait à 27,9% après 27,1% en 2024 et le taux d'épargne intérieure brute s'élèverait à 15,7% après 11,4% en 2024.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Niger



Sources : CNPE Niger ; Commission de l'UEMOA

2.6.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 9,1% en 2024 contre 3,7% en 2023. Cette évolution est imputable principalement à la hausse du niveau des prix des fonctions « Restaurants et services d'hébergement » (+30,5%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+12,7%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+6,8%) ° et « Santé » (+6,3%).

Au cours des cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen a été de 1,5% contre 9,5% à la même période de 2024. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation en 2025 pourrait se situer en dessous de 3%.

2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2024, l'exécution des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en rapport avec une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 3,7% pour représenter 9,2% du PIB en 2024 contre 10,5% en 2023. Les recettes fiscales se sont accrues de 1,8%, induisant un taux de pression fiscale faible de 7,0% contre 8,1% en 2023. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont augmenté de 38,7% pour représenter 0,8% du PIB contre 0,7% en 2023. Quant aux dons, ils ont accusé une baisse de 0,8% pour représenter 1,4% du PIB contre 1,7% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets se sont accrus de 0,3% pour représenter 13,5% du PIB contre 15,9% en 2023, sous l'effet de la hausse de 7,4% des dépenses courantes, les dépenses en capital s'étant contractées de 1,2%. L'augmentation des dépenses courantes provient d'une hausse des charges d'intérêt sur la dette publique de 54,1% et de celle de la masse salariale de 4,8%.

Au total, le solde global, dons compris, s'est situé à -4,3% du PIB en 2024 contre -5,4% en 2023. Le solde global hors dons est passé de -7,2% du PIB en 2023 à -5,7% en 2024.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 46,3% contre 52,5% en 2023, soit une réduction de 6,2 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 a augmenté de 40,5% pour représenter 99,7% des recettes totales

contre 74,3% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette intérieure de 63,4%, sa composante extérieure ayant baissé de 13,3%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 81,6% du total du service de la dette publique.

En 2025, la situation des finances publiques se traduirait par une amélioration des principaux soldes budgétaires en lien avec une hausse plus importante des recettes que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 27,2% pour se situer à 10,6% du PIB contre 9,2% en 2024. Cette performance serait essentiellement portée par un accroissement des recettes. La hausse des recettes fiscales (+29,7%) induirait un taux de pression fiscale de 8,2%, en augmentation de 1,2 point par rapport à 2024. En dépit de cette hausse projetée, le taux de pression fiscale demeure structurellement faible en raison, entre autres, de la persistance de la crise sécuritaire et des effets des préjudices causés par les sanctions qui se sont étendus à la plupart des branches d'activité économique (agriculture, uranium et pétrole, transports, tourisme, hôtellerie, secteur financier, etc.). En particulier, la situation sécuritaire et les attaques terroristes contre l'oléoduc ont contribué à ralentir la production de pétrole brut et ont eu un impact très significatif sur les recettes fiscales au premier semestre 2025, notamment les redevances ad valorem, la taxe oïl et le profit oïl. Toutefois, suite au renforcement de la sécurité autour de l'oléoduc, les recettes fiscales ont commencé à se redresser au second semestre 2025, mais elles resteront probablement en dessous des projections de la loi des finances.

Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 39,5% pour représenter 1,0% du PIB, après 0,8% en 2024. S'agissant des dons, ils augmenteraient de 8,9% pour représenter 1,4% du PIB comme en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 11,7% pour représenter 13,7% du PIB contre 13,5% en 2024. Cette évolution proviendrait de la hausse des dépenses en capital de 33,8% et des dépenses courantes de 1,9%. La progression des dépenses courantes résulte de l'évolution des transferts et subventions (+9,9%), de la masse salariale (+5,7%) atténuée par celle des intérêts sur la dette publique (-2,1%).

Le déficit budgétaire global en 2025 s'établirait à 3,0% contre 4,3% en 2024. Le déficit budgétaire global, hors dons, se situerait à 4,5% contre 5,7% en 2024.

L'encours de la dette publique en 2025 est projeté à 46,8% contre 46,3% du PIB en 2024.

2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2024, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 121,7 milliards après un déficit de 299,4 milliards en 2023, sous l'effet de l'évolution favorable du compte courant.

Le déficit du compte courant en 2024 s'est réduit de 51,4% pour se situer à 687,4 milliards, expliqué notamment par le repli du déficit de la balance des biens. Ce repli est en lien avec une hausse des exportations (+60,4%) combinée à une baisse des importations (-23,6%). Les exportations ont été soutenues par les ventes de pétrole (+773,6%), atténuées par celles de l'uranium (-73,1%) et de l'or (-28,7%). L'évolution des importations s'explique par la contraction des achats des biens d'équipement

(-57,4%) et des biens intermédiaires (-25,2%). Au total, le déficit courant en 2024 est ressorti à 5,7% du PIB contre 14,0% en 2023.

Le compte de capital est ressorti excédentaire de 209,2 milliards, en baisse de 105,6 milliards par rapport à 2023. L'excédent du compte financier a baissé de 55,8% pour se situer à 356,5 milliards, en rapport avec la contraction des investissements directs et des investissements de portefeuille.

Pour 2025, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 281,5 milliards contre un déficit de 121,7 milliards un an plus tôt. Le déficit courant se situerait à 2,8% du PIB.

2.6.5 SITUATION MONETAIRE

Comparée à son niveau de décembre 2023, la masse monétaire a enregistré une hausse de 6,9% pour s'établir à 1 972,5 milliards.

Les AEN se sont contractés de 121,7 milliards pour ressortir à 278,4 milliards à fin décembre 2024, soit une baisse de 30,4%. Les créances nettes sur l'APUC ont augmenté de 140,0 milliards ou +27,3%. Quant aux créances sur l'économie, elles sont ressorties en hausse de 104,1 milliards ou +8,3%. Globalement, les créances intérieures se sont améliorées de 244,1 milliards ou 13,8% pour ressortir à 2 011,0 milliards.

En 2025, la masse monétaire connaîtrait une hausse de 11,5% par rapport à son niveau de décembre 2024. Cette augmentation serait portée par la consolidation attendue des AEN de 281,5 milliards et de l'augmentation des créances intérieures 141,6 milliards (+7,0%). L'amélioration des AEN serait portée par les recettes de la vente des produits pétroliers.

2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2024, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,3% contre -5,4% en 2023. Il serait de -3,0% en 2025 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen est** ressorti à 9,1% contre 3,7% en 2023. Pour 2025, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3% ;
- **le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB s'est situé à** 46,3% du PIB contre 52,5% en 2023. Il se situerait à 46,8% en 2025 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 45,9% contre 44,6% en 2023. Le ratio s'afficherait à 37,5% en 2025 ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 7,0% contre 8,1% en 2023. Il s'établirait à 8,2% en 2025.

2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 10,3% contre 2,6% en 2023 dans un contexte de tensions inflationnistes. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 4,3% du PIB.

Afin de parvenir à une consolidation budgétaire à moyen terme, les Autorités du Niger sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-5,9	-6,7	-5,4	-4,1	-4,3	-3,6
Taux d'inflation	3,8	4,2	3,7	≥3,0	9,1	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	50,8	50,6	52,5	49,6	48,7	46,6
Masse salariale/Recettes fiscales	38,2	38,0	44,7	40,5	45,9	35,3
Taux de pression fiscale	10,1	9,5	8,1	8,3	7,0	8,4
Taux de croissance du PIB	**1,4**	**11,9**	**2,6**	**10,6**	**10,3**	**6,9**

Sources : : Commission de l'UEMOA, CNPE du Niger Prév. : Prévisions juin 2024 ; réal : réalisations)

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2024, l'activité économique a progressé de 6,1% après 4,3% en 2023, sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 0,8% contre 5,9% en 2023. En 2025, il est prévu un taux de croissance économique de 8,0%.

L'exécution des finances publiques en 2024 s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui est ressorti à 11,2% du PIB après 15,1% en 2023. Pour 2025, le déficit se situerait à 7,8% du PIB.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est situé à 14,0% du PIB en 2024 contre 19,8% en 2023. Il est projeté à 6,9% du PIB en 2025.

La situation monétaire est caractérisée par une progression de la masse monétaire de 3,9% à fin décembre 2024.

2.7.1 PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 6,1% après 4,3% en 2023 (cf. graphique 8), en lien notamment, avec la bonne tenue de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire en 2024 a baissé de 3,0% contre une hausse de 5,9% en 2023, en rapport avec la mauvaise performance enregistrée au niveau des activités de l'agriculture (-6,3%) atténuée par la hausse de la production de l'élevage (+4,6%) et de la pêche (+2,7%). La consolidation de 2,7% du sous-secteur de la pêche est portée par la pêche artisanale (+2,6%) malgré le repli de la pêche industrielle de 1,6%.

L'activité du secteur secondaire en 2024 a augmenté de 18,7% contre 5,2% en 2023, soutenue principalement par les activités extractives (+187.5%) notamment la production de pétrole. L'évolution des autres branches a conforté la performance du secteur à savoir la « fabrication des produits agroalimentaire » (+4,9%), la « production et distribution d'électricité et de gaz » (+10,7%), le « travail du caoutchouc et du plastique » (+8,3%), la « production d'électricité et gaz » (+12,1%).

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 3,6% en 2024 après 3,5% en 2023, sous l'effet des « transport » (+5,3%), des activités financières et d'assurance (+8,3%), de l'administration publique (+9,1%), de l'hébergement et de la restauration (+4,1%) et du commerce (+2,9%)

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 ont été, respectivement, de -0,5 point, 4,3 points et de 2,3 points.

Du côté de la demande, en 2024, la croissance a été tirée essentiellement par la consommation finale et les exportations. La consommation finale a augmenté de 4,3% contre 5,0% en 2023, sous l'effet d'une augmentation de ses composantes publique (+10,3%) et privée (+3,0%). Quant à la FBCF, elle a baissé de 9,3% après une hausse de 9,3% en 2023, imputable à la composante privée (-12,5%), celle publique ayant augmenté (+6,0%).

Les exportations de biens et services ont augmenté de 23,1% contre une baisse de 6,0% en 2023 alors que les importations ont reculé de 13,4% contre - 0,4% un an plus tôt.

En 2024, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 3,5 points, -9,4 points et 12,0 points.

Le taux d'investissement global s'est établi à 34,1% contre 34,6% en 2023. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est établi à 20,8% contre 18,9% en 2023.

Pour **2025**, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 8,0% contre 6,1% en 2024, tiré par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Au niveau du secteur primaire, l'activité serait en hausse de 7,2% après -3,0% en 2024, tirée par les sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

Le taux de croissance du secteur secondaire est projeté à 18,8% en 2025, sous l'effet du rebond du sous-secteur des industries extractives. Ce rebond serait, essentiellement, lié à l'intégration des productions de pétrole et gaz attendues respectivement à 30,5 millions de barils et 30,2 Tbtu.

La croissance du secteur tertiaire se poursuivrait, avec une valeur ajoutée en hausse de 3,6% en 2025, soutenue par la bonne orientation des activités dans le commerce, les services d'hébergement et de restauration ainsi que le transport.

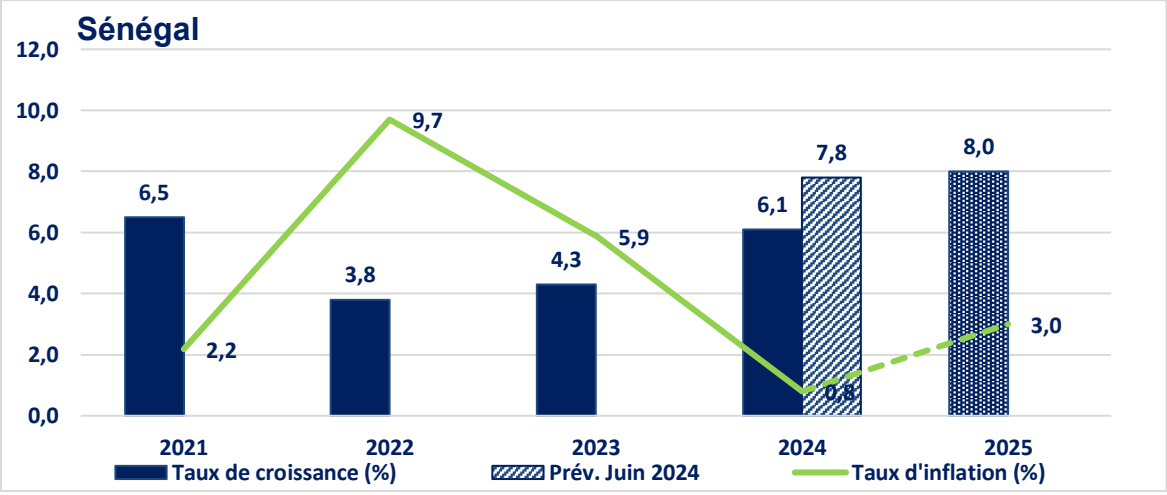
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2025, respectivement, de 1,0 point, 4,8 points et 2,2 points.

Du côté de la demande, en 2025, la consommation finale progresserait de 4,4% après 4,3% en 2024. La FBCF baisserait de 12,3% sous l'effet de ses composantes. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations de biens et services progresseraient de 14,5% en liaison essentiellement avec l'exploitation du pétrole et du gaz tandis que les importations baisseraient de 0,3%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 seraient, respectivement, de 3,6 points, 0,6 points et 3,8 points.

Le taux d'investissement global en 2025 s'établirait à 33,1% après 34,1% en 2024. Le taux d'épargne intérieure brute serait de 20,8% comme en 2024.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Sénégal



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

2.7.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en **2024** est ressorti à 0,8% contre 5,9% en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des fonctions « Restaurants et services d'hébergement » (+2,7%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+2,1%), « Services d'enseignement » (+1,7%), « Loisirs et culture » (+1,5%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisés (+0,6%), atténuée par la baisse des prix de la fonction « Logements, eau, électricité » (-0,6%).

Sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen s'est situé à 0,4% contre 2,4% à la même période de l'année 2024. Si cette tendance se maintient, pour toute l'année 2025, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Le Sénégal a révisé ses données sur la période 2019-2024 suite à la publication du rapport de la Cour des Comptes sur l'audit des finances publiques. En outre, les services du ministère des finances ont effectué des évaluations complémentaires en 2025 qui pourraient rehausser les niveaux du taux d'endettement et du déficit budgétaire. Une Loi des finances rectificative (LFR) est en cours de préparation pour prendre en compte les nouvelles données.

Sur cette base, **en 2024**, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une réduction des déficits budgétaires[2].

Les recettes totales et dons ont augmenté de 3,4% pour représenter 20,1% du PIB contre 20,7% en 2023, tirés par la hausse des recettes fiscales (+6,7%), en liaison avec la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) qui vise l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction significative des dépenses fiscales. Le taux de pression fiscale est ressorti à 18,6% comme en 2023. Les recettes non fiscales ont baissé de 11,6% pour représenter 0,9% du PIB contre 1,1% en 2023. Les dons ont également baissé de 40,1% pour représenter 0,6% du PIB contre 1,0% en 2023, en rapport avec l'absence des dons budgétaires et une forte baisse des dons en capital (-42,6%), dans un contexte marqué par la suspension du programme avec le FMI.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 6,9% pour représenter 31,2% du PIB contre 35,8% en 2023, du fait de la baisse des dépenses en capital (-28,1%) qui sont ressorties à 7,1% du PIB. Les dépenses courantes ont augmenté de 2,0%, en lien avec la hausse de la charge d'intérêt de la dette publique (+32,7%) ainsi que la masse salariale (+10,7%).

Au total, le solde budgétaire global, dons compris, en 2024, a représenté -11,2% du PIB contre -15,1% en 2023. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'est établi à -11,7% contre -16,1% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 117,0% contre 111,4% en 2023, soit une hausse de 5,6 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 a augmenté de 7,6% pour représenter 48,9% des recettes totales contre 48,0% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette intérieure de 8,4% et sa composante extérieure de 7,1%.

[2] Les données de 2024 et 2025 des finances publiques sont provisoires en attendant l'adoption de la LFR.

Le service de la dette intérieure est ressorti à 35,4% du total du service de la dette publique.

Pour 2025, selon les données de la Loi de finances initiale (LFI), l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une amélioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons progresseraient de 17,0% pour représenter 21,5% du PIB contre 20,1% en 2024. Les recettes fiscales seraient en hausse de 11,0% induisant un taux de pression fiscale de 18,9%, en augmentation de 0,3 point par rapport à 2024. Les recettes non fiscales progresseraient de 52,8% pour représenter 1,3% du PIB contre 0,9% en 2024. S'agissant des dons, ils s'établiraient à 1,3% du PIB contre 0,6% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 2,5% pour représenter 29,3% du PIB, tirés par les dépenses courantes, les dépense en capital ayant baissé. Les dépenses courantes augmenteraient de 3,5%, sous l'effet de la hausse de la masse salariale (+6,8%) et des charges de la dette publique (+28,5%). Les dépenses en capital baisseraient de 1,1% pour représenter 6,5% du PIB contre 7,1% en 2024.

Au total, le solde budgétaire global s'établirait à -7,8% contre -11,2% en 2024. Le solde global hors dons ressortirait à -9,1% du PIB en 2025 après -11,7% en 2024.

Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal se situerait à 115,1% en 2025 contre 117,0% en 2024. Toutefois, le niveau de 2025 pourrait être révisé par la LFR.

2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2024, les transactions extérieures se sont soldées par un excédent global de 77,2 milliards contre un excédent de 120,2 milliards en 2023, sous l'effet principalement de la réduction du déficit courant.

Le déficit courant s'est réduit de 897,1 milliards pour ressortir à 2 785,8 milliards en 2024, en lien avec l'amélioration du solde des biens et services. Cette évolution est expliquée par la hausse des exportations (+18,9%) combinée à une baisse des importations (-0,7%). La hausse des exportations provient des ventes des produits pétroliers (+88,6%), des produits halieutiques (+43,9%) et d'or (+11,2%), atténuée principalement par la baisse des ventes d'engrais solides (-23,8%). Quant aux importations, elles ont baissé du fait des achats de biens intermédiaires (-14,3%). Le déficit courant en 2024 a représenté 14,0% du PIB contre 19,8% en 2023.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 4,3 milliards pour se situer à 169,9 milliards. Quant au compte financier, il a enregistré un excédent de 2 685,7 milliards en 2024 contre 3 630,8 milliards en 2023, du fait de la baisse des flux nets entrants au titre des investissements directs.

Pour 2025, le solde global de la balance des paiements est attendu à un excédent de 86,1 milliards, après 77,2 milliards en 2024. Le déficit courant se situerait à 6,9% du PIB.

2.7.5 SITUATION MONETAIRE

En 2024, la situation monétaire est caractérisée par une progression de la masse monétaire de 3,9% à fin décembre 2024 pour se situer à 10 206,5 milliards. Cette

évolution est expliquée par celle des créances intérieures (+5,1%) et des AEN (+3,8%). L'encours des créances nettes sur l'APUC est en hausse de 172,7 milliards en 2024 (+5,1%). Le soutien du système bancaire au secteur privé s'est renforcé avec une hausse des créances sur l'économie de 5,1%, après une progression de 4,4% en 2023.

En 2025, il est attendu une progression de la masse monétaire de 15,4% qui serait portée par les créances intérieures (+9,0%) et les AEN (+4,1%).

2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent comme suit :

- **le ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2024 est ressorti à -11,2% contre -15,1% en 2023. Il est projeté à -7,8% en 2025 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,8% contre 5,9% en 2023. Pour 2025, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 117,0% contre 111,4% en 2023. Il serait de 115,1% en 2025 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 38,0% contre 36,6% un an plus tôt. Il est attendu à 36,5% en 2025 ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 18,6% comme en 2023. Il se situerait à 18,9% en 2025.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, le taux de croissance économique est ressorti à 6,1% après 4,3% en 2023, dans un contexte de faibles tensions inflationnistes. En 2025, il est attendu à 8,0%, soutenu notamment par le dynamisme du secteur secondaire qui tirerait profit de l'exploitation du pétrole et du gaz. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 11,2% du PIB en 2024 contre 15,1% en 2023.

Pour conforter les acquis, les Autorités du Sénégal sont invitées à poursuivre :

- les investissements dans la production de pétrole et de gaz ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la reprise du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-11,3	-14,6	-15,1	-3,9	-11,2	-7,8
Taux d'inflation	2,2	9,7	5,9	≤3,0	0,8	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	90,8	97,0	111,4	70,1	117,0	115,1
Masse salariale/Recettes fiscales	33,3	36,1	36,6	33,5	38,0	36,5
Taux de pression fiscale	17,4	17,6	18,6	19,5	18,6	18,9
Taux de croissance du PIB	**6,5**	**3,9**	**4,3**	**7,3**	**6,1**	**8,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Sénégal. (Prév : Prévisions juin 2024 ; Réal : réalisations)

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2024, le taux de croissance économique s'est situé à 6,3% contre 6,4% en 2023, soutenu par l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 2,9% contre 5,3% en 2023. Pour 2025, il est prévu un taux de croissance de 6,2%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui s'est établi à 5,5% du PIB contre 6,7% en 2023. Pour 2025, le déficit est attendu à 2,9%.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant de la balance des paiements est ressorti à 3,9% du PIB en 2024 contre 4,0% en 2023. Pour 2025, il s'aggraverait pour se situer à 5,1% du PIB.

La masse monétaire a augmenté de 8,7% en glissement annuel, pour s'établir à 3 022,7 milliards à fin décembre 2024.

2.8.1 PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance du PIB réel s'est affiché à 6,3% contre 6,4% en 2023, sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités (cf. graphique 9).

Le secteur primaire a progressé de 4,8%, après 6,4% en 2023, tiré par la bonne tenue de ses principales branches. L'agriculture a augmenté de 5,0% en lien avec les mesures prises par le Gouvernement visant à mettre en place une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée. La branche « Élevage et chasse » a connu une hausse de 6,0%. La valeur ajoutée de la branche « sylviculture et exploitation des forêts » a également augmenté de 4,9% tandis que celle de la branche « pêche et aquaculture » a régressé de 3,5%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a augmenté de 5,7% en 2024, après 6,3% en 2023, profitant de la croissance de toutes les branches, notamment, la fabrication de produits alimentaires (+6,8%), la fabrication de boissons (+6,8%), la construction (+5,7%) et la production et distribution d'électricité et de gaz (+3,4%). Le dynamisme au niveau des activités de BTP s'explique par la poursuite de la réhabilitation des routes et l'exécution des grands travaux d'infrastructures agricoles et de construction de pistes rurales.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a augmenté de 7,0% contre 6,5% en 2023, en lien principalement avec la hausse des branches « Commerce » (+7,9%), « Activités immobilières » (+8,0%), « Transports et entreposage » (+4,4%), « Information et communication » (+8,0%) et « Activités d'administration publique » (+6,5%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 ont été, respectivement, de 1,0 point, 1,1 point et 4,2 points.

Au niveau de la demande, la croissance en 2024 a été portée par le dynamisme des investissements et de la consommation finale. En effet, la FBCF a progressé de 14,4%, après une hausse de 4,9% en 2023, sous l'effet de la hausse de la FBCF publique (+19,8%) et privée (+10,3%). Quant à la consommation finale, elle s'est accrue de 5,2% contre 4,2% un an plus tôt, portée par l'augmentation de 6,0% de la composante privée et de 0,2% de celle publique. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations ont augmenté de 1,8% et les importations de 5,6%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 ont été respectivement de 4,4 points, 3,3 points et -1,4 point.

En 2024, le taux d'investissement global s'est situé à 22,8%, après 21,5% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 13,0% contre 10,0% en 2023.

Pour l'année 2025, la dynamique de croissance de l'économie se poursuivrait avec un taux de 6,2%, après 6,3% en 2024. Cette évolution serait portée par l'ensemble des secteurs d'activité.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 5,6% après 4,8% un an plus tôt. Quant au secteur secondaire, sa valeur ajoutée serait en hausse de 7,0% après 5,7% en 2024. La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 6,1% contre 7,0% en 2024.

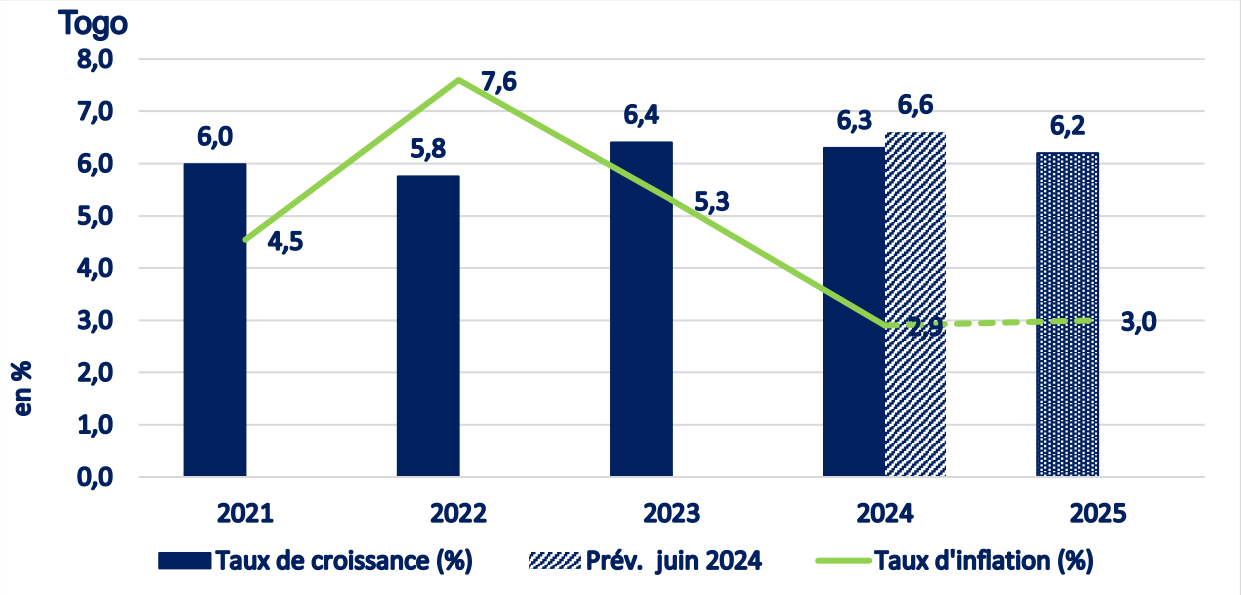
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,1 point, 1,4 point et 3,7 points.

Du côté de la demande, la croissance serait portée principalement par la consommation. La consommation finale augmenterait de 7,9% contre 5,2% en 2023, sous l'effet de la hausse de 9,4% de la consommation privée combinée à une baisse de 2,4% de celle publique. La FBCF connaîtrait une légère hausse de 0,4%, en lien avec la hausse de 11,7% de la FBCF privée atténuée par une baisse de 12,9% de celle publique.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 seraient, respectivement, de 6,6 points, 0,1 point et -0,5 point.

En 2025, le taux d'investissement global se situerait à 21,3% après 22,8% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute s'afficherait à 12,0% contre 13,0% en 2024.

Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Togo



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

2.8.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'est affiché à 2,9% contre 5,3% en 2023. Cette évolution s'explique par le renchérissement de presque toutes les fonctions, notamment « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,3%), « Services d'enseignement » (+3,9%), « Vêtements et chaussures » (+2,5%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+1,9%), « Restaurants et Hôtels » (+1,8%), « Logement, eau, électricité et gaz » (+1,4%), « Transports » (+0,9%) et « Loisirs et culture » (+0,2%). Les fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,3%) et « Information et communication » (-0,2%) ont connu des baisses.

Sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,4% contre 2,9% au cours de la même période de 2024. Si la tendance se maintient, pour toute l'année, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire, en relation avec une augmentation des recettes totales tandis que les dépenses totales ont baissé.

Les recettes totales et dons en 2024 ont augmenté de 2,9% pour représenter 18,5% du PIB après 19,6% en 2023, sous l'effet de la hausse des recettes totales (+9,1%) alors que les dons ont baissé de 30,6%. La hausse des recettes totales provient de l'augmentation aussi bien des recettes fiscales que des recettes non fiscales. Le taux de pression fiscale est ressorti à 14,4% en 2024 contre 14,6% en 2023, avec une hausse de 8,5% des recettes fiscales. Les recettes non fiscales ont progressé de 13,6% après la hausse de 78,1% en 2023, pour ressortir à 2,1% du PIB. Les dons ont considérablement baissé et ressortent à 1,9% du PIB. La baisse des dons s'explique par la contraction des dons projets de 34,0%. Les dons programmes, pour leur part, ont enregistré une hausse de 23,0% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets ont connu une baisse de 0,1% en 2024 contre une hausse de 11,1% en 2023, pour représenter 24,0% du PIB après 26,3% un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la baisse de 3,5% des dépenses d'investissement public atténuée par la hausse des dépenses courantes de 1,9%. L'augmentation des dépenses courantes s'explique par la hausse de la masse salariale et des intérêts de la dette publique, respectivement, de 4,2% et 14,2%. Les dépenses de transferts et subventions se sont contractées de 22,3%. Les investissements financés sur ressources extérieures et sur ressources propres ont tous connu des replis.

Au total, en 2024, le déficit budgétaire global dons compris s'est réduit de 1,2 point pour s'établir à 5,5% du PIB. Le déficit budgétaire global hors dons est ressorti à 7,4% en 2024 contre 9,7% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 69,2% contre 66,6% en 2023, soit une augmentation de 2,6 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 a augmenté de 34,1% pour représenter 79,1% des recettes totales contre 64,4% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette extérieure de 67,4% et de sa composante intérieure de 28,4%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 81,8% du total du service de la dette publique.

Pour 2025, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires en rapport avec l'augmentation des recettes et la maîtrise des dépenses.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 16,1% pour ressortir à 19,7% du PIB, sous l'effet de la progression des recettes fiscales et des dons. Les recettes fiscales seraient en hausse de 16,7% pour représenter 15,5% du PIB. Les dons augmenteraient de 73,5% pour représenter 3,1% du PIB. Quant aux recettes non fiscales, elles baisseraient de 41,3%.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 2,5% en 2025 pour représenter 22,6% du PIB contre 24,0% un an plus tôt, sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement de 13,7% atténuée par la baisse des dépenses courantes de 4,4%. La hausse des dépenses d'investissement s'expliquerait par la poursuite de la mise en œuvre des projets prévus dans la Feuille de route. Quant aux dépenses courantes, la masse salariale connaîtrait une hausse de 13,1%, tandis que les intérêts de la dette publique seraient en baisse de 4,5%.

Le solde budgétaire global, dons compris en 2025 ressortirait à -2,9% contre -5,5% en 2024. Le solde budgétaire global hors dons se situerait à -6,0% contre -7,4% en 2024.

Le taux d'endettement en 2025 se réduirait de 4 points de pourcentage pour s'établir à 65,2%.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2024, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 38,9 milliards contre 52,5 milliards en 2023, en lien avec une évolution favorable du compte financier.

Le solde des transactions courantes a été déficitaire de 238,3 milliards, en aggravation de 16,3 milliards par rapport à 2023. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation du déficit commercial amenée par la hausse des importations de biens (+6,5%) plus importante que celle des exportations (+3,8%). La hausse des importations est portée par l'ensemble de ses composantes. Quant aux exportations, elles ont été tirées par le cacao (+75,4%) et le café (+102,9%). Le déficit courant s'est situé à 3,9% du PIB en 2024 après 4,0% en 2023. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 4,1% du PIB comme en 2023.

L'excédent du compte de capital s'est réduit de 11,4 milliards pour ressortir à 348,3 milliards, en liaison avec la baisse des dons-projets. L'orientation favorable du compte financier est liée aux replis des sorties au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2025, l'excédent global se situerait à 297,9 milliards sous l'effet de l'amélioration du compte de capital et du compte financier porté par les investissements directs et les autres investissements**.** Le déficit courant se situerait à 5,1% du PIB.

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a augmenté de 8,7% en glissement annuel, pour s'établir à 3 022,7 milliards à fin décembre 2024.

Les AEN se sont consolidés de 38,9 milliards par rapport à décembre 2023, pour s'établir à 1 169,0 milliards à fin décembre 2024. L'amélioration des créances intérieures est portée par celle des créances nettes sur l'APUC et des créances sur l'économie. Le soutien du système bancaire à l'Etat s'est traduit par une hausse de

l'encours des créances nettes sur l'APUC de 107,4% pour ressortir à 448,4 milliards. Le financement du secteur privé s'est consolidé de 5,7% pour s'établir à 1 837,5 milliards.

En 2025, une consolidation de 297,9 milliards des AEN est attendue et les créances intérieures augmenteraient de 101,1 milliards, portant à la hausse la masse monétaire de 12,1%.

2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2024 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -5,5% du PIB contre -6,7% en 2023. Il est projeté à -2,9% en 2025 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 2,9% contre 5,3% en 2023. Pour 2025, le taux d'inflation serait en dessous de 3% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 69,2% contre 66,6% en 2023. Le ratio serait de 65,2% en 2025 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 35,7% contre 37,2% en 2023. Il serait de 34,6% en 2025 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,4% contre 14,6% en 2023. Il serait de 15,5% en 2025.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux de croissance du PIB en 2024 a été de 6,3% contre 6,4% en 2023. Au niveau des finances publiques, les soldes budgétaires se sont améliorés. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 5,5% du PIB contre 6,7% en 2023.

En vue de maintenir la dynamique de croissance, les Autorités du Togo sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo

En %	2021	2022	2023	2024		2025
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,7	-8,3	-6,7	-4,5	-5,5	-2,9
Taux d'inflation	4,5	7,6	5,3	≤3,0	2,9	3,0
Encours de la dette publique/PIB	63,0	65,4	66,6	66,4	69,2	65,2
Masse salariale/Recettes fiscales	38,9	36,2	37,2	35,9	35,7	34,6
Taux de pression fiscale	14,0	13,8	14,6	14,7	14,4	15,5
Taux de croissance du PIB	**6,0**	**5,8**	**6,4**	**6,6**	**6,3**	**6,2**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo. (Prév : Prévisions juin 2024 ; Réal : Réalisations)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

L'activité économique au sein de l'UEMOA a enregistré un taux de croissance de 6,3% en 2024 contre 5,2% en 2023. Le taux d'inflation annuel moyen a décéléré à 3,5% contre 3,7% en 2023. Pour 2025, le taux de croissance de l'Union se situerait à 6,7%.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2024 s'est traduite par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit global est ressorti à 5,0% du PIB contre 6,6% en 2023. En 2025, le déficit global se situerait à 3,7% du PIB.

Le déficit du compte courant rapporté au PIB s'est amélioré de 3,4 points par rapport à 2023, pour ressortir à 5,9% du PIB. Il serait à 3,5% du PIB en 2025.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2024, comparée à celle à fin décembre 2023, est caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui est ressortie à 8,9%, après l'accroissement de 3,5% en 2023. Pour l'année 2025, la masse monétaire enregistrerait une augmentation de 12,7%.

3.1. PRODUCTION

En 2024, le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 6,3% contre 5,2% en 2023 (cf. graphique 10). Cette croissance s'explique par le dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs.

Le taux de croissance du secteur primaire a connu un accroissement de 6,4% contre 2,0% en 2023, en rapport avec la hausse de la production vivrière et de rente. Cette évolution s'explique, entre autres, par un bon déroulement de la campagne agricole, sous l'effet de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole, du renforcement de la subvention des intrants agricoles et d'une bonne pluviosité dans la majorité des Etats membres.

La production vivrière a connu une hausse dans l'Union avec l'augmentation de la production céréalière. La production de rente a également connu une progression. Les productions de café (+47,7%) et de cacao (+12,4%) ont augmenté sous l'effet de la hausse des récoltes en Côte d'Ivoire. La production d'arachide a progressé de 12,9% par rapport à la campagne précédente, bénéficiant d'une bonne répartition spatio-temporelle des pluies dans les pays producteurs. La production de coton-graine a augmenté de 11,2% du fait de la bonne tenue de la production essentiellement en Côte d'Ivoire (+26,8%), au Bénin (+7,5%) et au Mali (+6,0%), atténuée par la baisse des récoltes au Burkina (-29,8%). La production de la noix de cajou a baissé en Côte d'Ivoire (-22,9%) et en Guinée- Bissau (-2,3%).

Le taux de croissance du secteur secondaire s'est situé à 7,9% en 2024 après 10,1% en 2023. Cette évolution s'explique notamment, par la bonne tenue de la production manufacturière (Bénin, Côte d'Ivoire et Sénégal) et le dynamisme des activités extractives. La production du pétrole et du gaz brut au Niger a connu une performance remarquable (+123,8%). Au Sénégal, les activités extractives ont affiché une forte hausse de 168,2%, sous l'effet principalement de la production de pétrole et de gaz. En Côte d'Ivoire, la production du pétrole brut a augmenté de 50,2%. Au Burkina Faso et au Mali, les productions d'or ont baissé, respectivement, de 6,1% et de 12,0%. Par ailleurs, l'essor des BTP se poursuit tiré par l'accélération de l'exécution des grands chantiers.

Le secteur tertiaire a progressé de 5,5% contre 4,5% en 2023. Ce secteur a profité de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire avec une amélioration continue de certaines branches telles que le transport, le tourisme, l'hôtellerie ainsi que le renforcement de l'activité des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 ont été, respectivement, de 1,4 point, 1,8 point et 3,1 points.

Par Etat, le taux de croissance en 2024 s'est présenté comme suit : Bénin (7,5%), Burkina Faso (5,1%), Côte d'Ivoire (6,0%), Guinée-Bissau (4,8%), Mali (5,0%), Niger (10,3%), Sénégal (6,1%) et Togo (6,3%).

Pour 2025, le taux de croissance est projeté à 6,7%, après 6,3% en 2024. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs.

L'activité du secteur primaire progresserait de 5,8% sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de l'offre de produits de rente.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 8,8% porté, notamment, par l'essor des BTP, en raison de la poursuite de l'exécution des grands chantiers. L'industrie extractive connaîtrait également une bonne tenue.

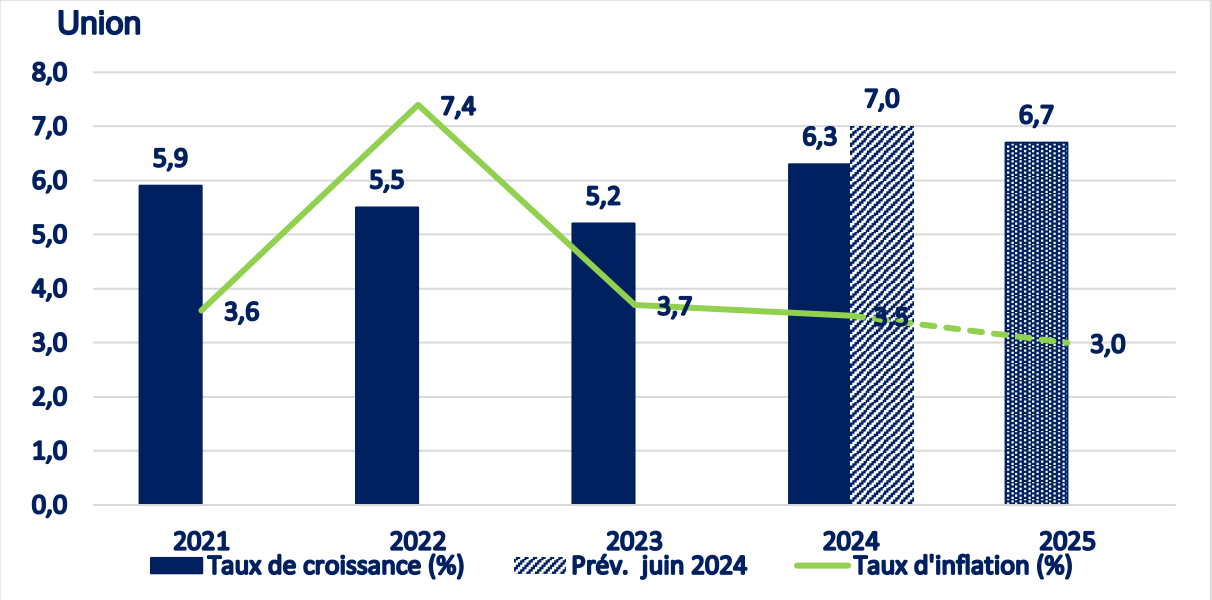
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 6,0%, en liaison avec la poursuite du dynamisme de ses sous-secteurs.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 seraient, respectivement, de 1,2 point, 2,1 points et 3,4 points.

Par pays, le taux de croissance en 2025 se présenterait comme suit : Bénin (7,5%), Burkina Faso (6,0%), Côte d'Ivoire (6,5%), Guinée-Bissau (5,1%), Mali (6,0%), Niger (6,9%), Sénégal (8,0%) et Togo (6,2%).

Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les effets des chocs climatiques, la volatilité des cours des matières premières, l'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics et la montée des tensions commerciales au niveau mondial. En outre, la persistance de la crise sécuritaire dans la région et la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union constituent des facteurs de risques.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de l'Union



Sources : CNPE des Etats, Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union a décéléré à 3,5% en 2024 après 3,7% en 2023. La hausse des prix en 2024 est liée à l'accroissement des prix de toutes les fonctions, notamment « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,7%), « Restaurant et services d'hébergement » (+4,2%) », « Santé » (+3,7), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,5%) et « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+2,9%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+1,2%), Burkina Faso (+4,2%), Côte d'Ivoire (+3,5%), Guinée-Bissau (+3,7%), Mali (+3,2%), Niger (+9,1%), Sénégal (+0,8%) et Togo (+2,9%).

Sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2025, le taux d'inflation moyen de l'Union a été de 1,8% contre 3,3% à la même période de 2024. Il est attendu en 2025 une baisse des tensions inflationnistes, sous l'effet de la hausse de la production de la campagne agricole 2024/2025 et de la poursuite de la décrue des prix des produits alimentaires et énergétiques importés.

Encadré 1 : Réalisations de la BOAD en 2024 et perspectives 2025 pour soutenir l'activité économique dans les Etats membres

Réalisations de 2024

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan DJOLIBA.

Au titre du financement du développement, les concours octroyés par la Banque s'élèvent à 942,9 milliards à fin décembre 2024, soit un taux de réalisation de 113,7% par rapport à la cible annuelle (829,0 milliards). La part du secteur public dans ce financement représente 80,4% et celle du privé 19,6%. Ces concours ont été orientés vers les secteurs des infrastructures de transport et de digitalisation (32,4%), l'agriculture et la sécurité alimentaire (23,2%), l'énergie (22,2%), l'immobilier et l'habitat (9,7%), la santé et l'éducation (3,2%) ainsi que les finances et assurances (9,3%).

Pour augmenter l'impact régional de son intervention, la Banque continue de renforcer ses capacités de financement à travers ses capitaux propres ainsi que son endettement. Dans ce cadre, les principaux chantiers démarrés sont le renforcement des fonds propres et l'optimisation bilancielle

(titrisation et assurance des prêts de la Banque).

- **Renforcement des fonds propres**
  - **Augmentation de capital (projet PENINSULA)** : le projet PENINSULA vise un renforcement des fonds propres pour un montant équivalant à 900 millions USD. Au 31 décembre 2024, le capital déjà libéré ressort à 116 milliards de FCFA.

  - **Emission de dettes subordonnées (projet KATTAN[3])** : ce projet vise l'émission de 600 millions USD de dettes subordonnées. La BOAD a réalisé, en août 2024, une deuxième émission de dette hybride par placement privé avec la Banque Italienne de Développement (*Cassa Depositi e Prestiti*) d'un montant de 100 millions d'euros (65,59 milliards de FCFA) après celle de décembre 2023.

- **Mesures d'optimisation financière du bilan**
  - **Titrisation** : une opération de titrisation de créances a été exécutée en 2024 pour un montant de 160 milliards. Elle fait suite à la première opération réalisée en 2023 qui avait permis de lever 150 milliards. L'objectif visé par ces opérations est une gestion agile du bilan avec une rotation plus rapide des actifs.

  - **Assurance des prêts** : la Banque a réalisé en 2024, deux nouvelles opérations d'assurance-crédit. Il s'agit d'une police d'assurance-crédit portefeuille de 65 milliards signée en mai 2024 pour la couverture d'expositions non souveraines et d'une police d'assurance de 10 milliards signée en mars 2024 pour la couverture d'une exposition souveraine. Ces opérations ont permis à la Banque de mobiliser une capacité d'assurance cumulée de l'ordre de 400 milliards (dont 335 milliards sur du souverain), représentant environ 15% de l'encours total des prêts. Le recours à ces instruments permet, d'une part, de renforcer la qualité du portefeuille et, d'autre part, d'optimiser l'utilisation des fonds propres, tout en libérant des marges d'intervention supplémentaires.

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources, la Banque a mobilisé au cours de l'année 2024 de nouvelles ressources d'emprunts d'un montant de 661,7 milliards, répartis comme suit : JICA et Consortium de Banques locales (262,4 milliards), Société générale/HSBC (252,7 milliards) ; KfW (65,6 milliards) ; Fonds de Transformation Digitale (15,4 milliards) et CDP d'Italie (65,6 milliards).

Dans le domaine de la finance climat, la Banque a obtenu une subvention de 29 milliards de FCFA (44,02 millions d'euros) du Fonds Vert pour le Climat pour financer le programme régional « LOCAL Plus » au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. Ce programme de 35 milliards de FCFA, sur cinq ans, vise à faciliter l'accès des collectivités locales et du secteur privé de ces pays aux financements climatiques.

Par ailleurs, la BOAD a obtenu du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), l'approbation de trois notes conceptuelles, représentant un potentiel de financement de 17 milliards sous forme de don, au profit du Bénin, du Burkina Faso et du Mali, dans le cadre du Programme Intégré des Villes Durables et de l'Initiative de la Grande Muraille Verte, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et la Banque mondiale.

Perspectives pour 2025

S'agissant des perspectives, le Plan DJOLIBA 2021-2025 demeure la boussole de la mise en œuvre des activités de la Banque, à travers laquelle elle s'est fixé l'ambition d'être « la Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest ». Ainsi, un niveau d'activités proche de 800 milliards est prévu pour l'année 2025.

[3] Programme d'émission de dette subordonnée approuvé par le Conseil d'Administration, en sa session du 20 septembre 2022, autorisant la Banque à émettre un montant de 600 millions USD de dette subordonnée sous forme de placements privés auprès d'investisseurs institutionnels ou publics. KATTAN signifie force en wolof, en référence au renforcement de la structure financière de la Banque.

3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2024, le déficit budgétaire global a représenté 5,0% du PIB contre 6,6% en 2023. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est chiffré à 5,7% du PIB contre 7,6% en 2023. Cette réduction du déficit s'explique par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons ont progressé de 9,3% pour représenter 17,1% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 11,0%. Il en résulte un taux de pression fiscale de 14,3% en 2024 contre 14,1% en 2023. L'augmentation des recettes fiscales s'explique par la mise en œuvre des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale. Par pays, le taux de pression fiscale en 2024 se présente comme suit : Bénin (13,2%), Burkina Faso (18,8%), Côte d'Ivoire (13,8%), Guinée-Bissau (8,5%), Mali (13,6%), Niger (7,0%), Sénégal (18,6%) et Togo (14,4%).

Les recettes non fiscales ont augmenté de 18,0% pour représenter 1,7% du PIB contre 1,5% en 2023. Les dons ont connu une baisse de 22,8% pour représenter 0,7% du PIB.

En 2024, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 1,9% pour représenter 22,2% du PIB contre 23,8% en 2023. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes et d'investissement.

Les dépenses courantes ont progressé de 4,9%, tirées principalement par la hausse de 6,2% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 19,7%. L'accroissement de la masse salariale s'explique principalement par les mesures de revalorisation salariale prises au profit des fonctionnaires. Les transferts et subventions ont connu une hausse de 3,0% en 2024.

Par pays, les évolutions de la masse salariale se présentent comme suit : Bénin (+2,6%), Burkina Faso (+9,7%), Côte d'Ivoire (+5,3%), Guinée-Bissau (+0,1%), Mali (+2,1%), Niger (+4,8%), Sénégal (+10,7%) et Togo (+4,2%). Les plus fortes hausses sont constatées au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (+22,1%), Burkina Faso (+7,3%), Côte d'Ivoire (+13,4%), Guinée-Bissau (+23,5%), Mali (+13,5%), Niger (+54,1%), Sénégal (+32,7%) et Togo (+14,2%). Les plus fortes hausses sont constatées au Niger, au Sénégal, en Guinée-Bissau et au Bénin.

Les dépenses d'investissement ont baissé de 2,8%. Par pays, les dépenses d'investissement ont évolué comme suit : Bénin (-5,1%), Burkina Faso (+17,4%), Côte d'Ivoire (+2,2%), Guinée-Bissau (-8,6%), Mali (+20,1%), Niger (-1,2%), Sénégal (-28,1%) et Togo (-3,5%). Le Bénin, la Guinée-Bissau, le Niger, le Sénégal et le Togo ont connu des baisses.

En 2024, la situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des déficits budgétaires. Au total, le déficit budgétaire global a représenté 5,0% du PIB contre 6,6% en 2023. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est établi à 5,7% du PIB contre 7,6% en 2023.

Dans l'Union, le taux d'endettement s'est établi à 64,8% contre 63,8% en 2023, soit une progression de 1,0 point de pourcentage. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'est établi à environ 12 014,0 milliards (environ 8,9% du PIB), soit une hausse de 23,7% par rapport à 2023. Le service de la dette extérieure a progressé de 28,9%

tandis que celui de la dette intérieure s'est accru de 20,6%. Le service de la dette publique a représenté 54,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 61,4% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans sept (07) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus de 50% des recettes totales dans quatre (04) Etats membres que sont la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger et le Togo.

En 2025, le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 4,6% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2024 est liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 14,2% pour représenter 17,9% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 14,5%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 15,0% contre 14,3% en 2024. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (13,9%), Burkina Faso (18,9%), Côte d'Ivoire (15,0%), Guinée-Bissau (9,4%), Mali (13,3%), Niger (8,2%), Sénégal (18,9%) et Togo (15,5%). Les recettes non fiscales seraient en baisse de 1,6% pour représenter 1,5% du PIB. Les dons progresseraient de 43,2% pour représenter 0,9% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,6% pour représenter 21,7% du PIB en 2025, sous l'effet de la hausse des dépenses courantes de 5,6% et de celle des dépenses d'investissement de 5,0%. L'augmentation des dépenses courantes serait liée, notamment, à la hausse de la masse salariale de 8,9% ainsi qu'à l'augmentation des intérêts au titre de la dette publique de 12,9%. L'augmentation des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 63,0% en 2025 contre 64,8% en 2024.

Encadré 2 : Mobilisation des ressources sur les marchés de capitaux et auprès des partenaires au développement (AFD, BM, FMI) par les Etats en 2024

- **Mobilisation sur les marchés des capitaux (régional et international)**

Sur le ***marché régional de la dette publique***, les ressources levées par les Etats membres de l'UEMOA en 2024 se sont établies à 9 352,0 milliards, soit une hausse de 606,0 milliards (+6,9%) par rapport à 2023. Cet accroissement est attribué à la hausse des bons du Trésor (+39,9%), les émissions d'obligations du Trésor s'étant repliées de 16,3%. Les émissions nettes sont ressorties à 3 100,6 milliards en 2024, contre 3 351,4 milliards en 2023.

Sur le compartiment des bons du Trésor, les Etats membres ont mobilisé 5 055,0 milliards en 2024, soit 54,1% des ressources levées sur le marché financier régional, contre un montant de 3 613,6 milliards un an auparavant. Le taux de couverture des émissions des bons du Trésors est de 136,86% contre 150,82% en 2023. Les émissions de maturité de 12 mois ont été les plus sollicitées, avec une valeur globale de 2 517,4 milliards, soit 49,8% des bons émis sur la période.

Concernant le compartiment des obligations, les Trésors publics ont levé 4 297,0 milliards en 2024, contre 5 132,4 milliards l'année précédente. Le taux de couverture des émissions des obligations du Trésor est de 91,94% contre 129,35% en 2023. La maturité la plus sollicitée a été celle de 3 ans (39,2% du total), suivie des maturités de 5 ans (33,1%), 7 ans (21,0%), 10 ans (5,5%), 8 ans (0,9%) et 15 ans (0,3%).

En 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré des bons a progressé de 88 points de base (pdb) par rapport à 2023 pour ressortir à 6,98%. Au niveau des obligations, les rendements se sont accrus de 43 pdb en moyenne sur la même période pour se situer à 7,30%.

En lien avec l'évolution des émissions nettes, l'encours global des titres publics est estimé à 27 787,2 milliards à fin décembre 2024 (20,6% du PIB) contre 24 686,6 milliards (20,1% du PIB) en 2023. La structure de cet encours est dominée par les obligations du Trésor qui représentent 87,8% du total contre 91,9% en 2023.

Sur les ***marchés internationaux***, trois (3) pays de l'Union ont levé des ressources d'un montant global de 2 663,9 milliards, par le biais d'émissions d'euro-obligations. La Côte d'Ivoire est intervenue sur lesdits marchés, en janvier 2024, pour mobiliser un montant de 2,6 milliards de dollars (1 576,7 milliards de FCFA). Le Bénin a émis, pour sa part, en février 2024, des obligations internationales pour un montant de 750 millions de dollars, soit 456,2 milliards de FCFA. Quant au Sénégal, ses interventions ont porté, en juin et octobre 2024, sur un montant cumulé de 1,1 milliard de dollars, équivalant à 631,0 milliards de FCFA. En outre, les Etats de l'Union ont obtenu des ressources auprès de banques commerciales étrangères et d'autres partenaires privés, à hauteur de 3 818,2 milliards de FCFA.

- **Mobilisation de ressources extérieures**

Au cours de l'année 2024, les pays de l'Union ont continué de bénéficier de l'appui des partenaires financiers extérieurs. Ils ont, entre autres, mobilisé des ressources auprès de la Banque Mondiale (1 609,6 milliards) et de l'Agence Française de Développement (293,0 milliards). Les pays de l'Union ont également bénéficié du soutien financier du FMI dans le cadre de leurs programmes économiques et financiers pour un montant total de 1 116,9 milliards.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA s'est traduite **en 2024** par une amélioration du solde global de la balance des paiements, en ligne avec la baisse du déficit du compte courant, atténuée par le repli des entrées de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est amélioré de 3,4 points de pourcentage (pdp), par rapport à 2023, pour ressortir à 5,9% du PIB. Cette amélioration découle en grande partie de la réduction du solde déficitaire de la balance des biens, résultant d'une augmentation des exportations (+13,6%) couplée à un fléchissement des importations (-1,2%). La vigueur des exportations reflète essentiellement les effets de la mise en production des unités pétrolières au Niger et au Sénégal ainsi que l'accroissement des capacités des unités déjà existantes en Côte d'Ivoire. L'orientation favorable des ventes à l'extérieur de pétrole (+57,7%), de cacao (+30,0%), de caoutchouc (+23,5%) et d'or (+12,3%) a également contribué à la consolidation du niveau des exportations en 2024, du fait principalement de l'augmentation des cours de ces produits sur les marchés internationaux. S'agissant des importations, leur baisse est en lien avec le repli des acquisitions des biens intermédiaires et d'équipements (-5,9%) et, dans une moindre mesure, des acquisitions des produits énergétiques (-0,2%), modérée par la dynamique des importations des biens de consommation (+4,6%).

Le déficit de la balance des services a connu un repli de 7,6% par rapport à son niveau de l'année 2023, du fait de la baisse de la consommation de services spécialisés, notamment d'ingénierie de construction d'infrastructures dans un contexte de fin de travaux des projets pétroliers au Sénégal et au Niger. Cette évolution favorable du solde des services a été également accentuée par la hausse des recettes touristiques. Le solde déficitaire du revenu primaire s'est aggravé de 27,4%, pour ressortir à 4 530,3 milliards en 2024, en ligne avec les paiements des intérêts et le versement des dividendes aux investisseurs étrangers. L'excédent du compte du revenu secondaire

s'est accru de 6,3%, en lien essentiellement avec l'augmentation des envois de fonds des migrants (+31,6%), atténuée par le repli des aides budgétaires (-23,5%).

L'excédent du compte de capital s'est amoindri de 7,6% pour ressortir à 1 303,2 milliards contre 1 409,9 milliards un an plus tôt, en liaison avec la baisse des dons-projets dans certains pays membres de l'UEMOA. Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier sont ressorties en hausse de 29,5%, en raison notamment des entrées enregistrées au titre des investissements de portefeuille à la suite du retour de certains Etats de l'Union sur les marchés internationaux des capitaux. En effet, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont émis des eurobonds pour un montant total net de 1 983,1 milliards FCFA. Cette orientation favorable des flux financiers entrants a été atténuée par la baisse des tirages publics nets des Etats (-15,3%). La réduction de 18,8% des entrées nettes au titre des Investissements Directs Etrangers (IDE), dans un contexte où certains projets, en particulier le pipeline Niger-Bénin et la phase n°1 du projet pétrolier de Sangomar au Sénégal sont arrivés à leur terme, a contribué au repli des entrées de ressources relatives au du compte financier. Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 3 012,7 milliards contre un déficit de 3 530,4 milliards en 2023

Pour **l'année 2025**, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégagerait un excédent de 2 623,4 milliards. En effet, l'entrée en pleine production des unités gazières et pétrolières renforcerait les comptes extérieurs de l'Union.

Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 3,5% du PIB en 2025 contre 5,9% une année plus tôt. Cette amélioration découle particulièrement de l'évolution favorable de la balance des biens, qui ressortirait excédentaire à 2,3% du PIB contre un déficit de 0,6% du PIB un an plus tôt, résultant d'une augmentation des exportations (+19,6%) plus importante que celle des importations (+4,6%). La vigueur des exportations refléterait la mise en production des unités gazières et pétrolières ainsi que l'allègement de la facture pétrolière.

Le déficit de la balance des services ressortirait en hausse de 6,5%, en relation notamment avec l'accroissement des acquisitions des services spécialisés et des dépenses liées au fret. Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 18,9%, pour afficher 5 338,2 milliards en 2025, en ligne avec la poursuite des paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire enregistrerait une hausse légère de 0,2% du fait de l'augmentation des aides budgétaires (+5,6%) et de transferts de fonds des migrants (+4,4%).

En tenant compte de l'excédent du compte de capital, qui est attendu à 1 637,7 milliards en 2025 contre 1 303,2 milliards un an plus tôt, le besoin de financement ressortirait à 4 450,0 milliards, en baisse de 48,2%. Dans ces conditions, les flux financiers attendus à 6 073,4 milliards devraient permettre de couvrir, à hauteur de 176,0%, ce besoin de financement.

3.5. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2024, comparée à celle à fin décembre 2023, est caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui est ressortie à 8,9%, après l'accroissement de 3,5% enregistré en 2023. Cette hausse est induite par la consolidation des actifs extérieurs nets de

3 663,8 milliards (+318,5%) et la hausse des créances intérieures de 6,5%. En particulier, les concours des institutions de dépôt à l'économie se sont accrus de 4,5%, après 9,4% observé en 2023.

Les créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (APUC) ont augmenté de 2 184,2 milliards, en liaison avec le recours accru au marché régional de la dette publique par les Etats pour le financement de leur déficit. Les créances sur l'économie, pour leur part, ont enregistré une hausse de 1 559,1 milliards ou 4,5%, après celle de 9,4% observée en 2023.

Pour **l'année 2025**, la masse monétaire enregistrerait une augmentation de 12,7%, portée par les créances intérieures (+10,5%) et la consolidation attendue à 2 623,4 milliards des AEN. En effet, le financement des activités des secteurs privé et public serait soutenu, avec un rythme de croissance des créances sur l'économie qui ressortirait à 8,3% correspondant à 2 960,7 milliards et des créances nettes sur les administrations publiques centrales (APUC) qui seraient en hausse de 3 511,8 milliards (+13,6%) par rapport à l'année 2024.

Encadré 3 : Décisions de politique monétaire et quelques mesures prises par la BCEAO pour renforcer la résilience du secteur bancaire

Après la normalisation progressive de sa politique monétaire entamée en juin 2022, la Banque Centrale a maintenu inchangés ses principaux taux directeurs en 2024, dans un contexte de persistance des risques haussiers sur les prévisions d'inflation et d'équilibre extérieur fragile. Ainsi, le taux minimum de soumission aux adjudications et le taux sur le guichet de prêt marginal sont demeurés respectivement à 3,5% et 5,5%, niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Parallèlement, la Banque Centrale a continué à satisfaire les besoins réels de liquidité des banques à ses guichets de refinancement.

L'Institut d'émission a également poursuivi la consolidation des cadres comptable et prudentiel des établissements de crédit assujettis, afin d'assurer la conformité technique du cadre règlementaire de l'Union avec les standards internationaux établis par le Groupe d'Action Financière (GAFI). A cet effet, des décisions et instructions ont été finalisées et adoptées au cours de l'année 2024. Au titre particulièrement de la Loi Uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, quatre (04) textes d'application ont été finalisés et adoptés. Il s'agit de : (i) la Décision n°021 du 21/12/2023/CM/UMOA fixant les montants des seuils pour la mise en œuvre de la Loi Uniforme relative à la LBC/FT/FP adoptée par le Conseil des Ministres de l'UMOA le 21 décembre 2023, (ii) la Décision n°003 du 28/03/2024/CM/UMOA fixant les montants des seuils complémentaires pour la mise en œuvre de la Loi Uniforme relative à la LBC/FT/FP adoptée par le Conseil des Ministres de l'UMOA le 28 mars 2024, (iii) les instructions n°231/07/2024 fixant le seuil pour la déclaration des transports physiques internationaux d'espèces et instruments négociables au porteur et n°233/07/2024 fixant le seuil pour le paiement d'une dette en espèces ou par instruments négociables au porteur, signées le 16 juillet 2024.

En outre, la BCEAO a pris l'Avis n°001-01-2024 pour notifier aux banques les nouvelles dispositions en vigueur, à la suite de l'adoption par le Conseil des Ministres, de la Décision n°020 du 21/12/2023, relative au relèvement du capital social minimum des banques de 10 à 20 milliards, tout en maintenant celui des établissements financiers de crédit à 3 milliards.

Aussi, le Conseil des Ministres a adopté le Règlement n°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, qui remplace le Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010. Le nouveau texte adopté vise à accompagner la transformation structurelle des économies de l'Union, en favorisant des flux accrus d'investissements étrangers, dans un contexte d'interdépendance croissante des économies, tout en veillant à préserver la soutenabilité du régime de change.

3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2024 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -5,0% du PIB contre -6,6% en 2023. Il est projeté à -3,7% en 2025.

En 2024, ce ratio se présente comme suit par pays : Bénin (-3,0%), Burkina Faso (-5,5%), Côte d'Ivoire (-4,0%), Guinée-Bissau (-8,5%), Mali (-2,2%), Niger (-4,3%), Sénégal (-11,2%) et Togo (-5,5%).

Pour 2025, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans tous les Etats membres à l'exception du Mali. La consolidation budgétaire observée au Bénin et au Mali en 2024 se poursuivrait. Elle pourrait intervenir à partir de 2025 en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo. Le Burkina Faso prévoit d'y arriver en 2026 tandis que la Guinée-Bissau et le Sénégal y parviendraient en 2027.

En définitive, la consolidation budgétaire de l'Union interviendrait en 2025 en lien avec celle de cinq (05) Etats, représentant 74,2% du PIB de l'Union.

- **le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'est établi à 3,5% en 2024 contre 3,7 % un an plus tôt**

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+1,2%), Burkina Faso (+4,2%), Côte d'Ivoire (+3,5%), Guinée-Bissau (+3,7%), Mali (+3,2%), Niger (+9,1%), Sénégal (+0,8%) et Togo (+2,9%). Le Bénin, le Sénégal et le Togo sont en deçà de 3%. Pour 2025, le taux d'inflation dans la plupart des Etats membres pourrait se situer en dessous de 3,0%.

- **l'encours de la dette publique totale de l'Union en 2024 a représenté 64,8% du PIB contre 63,8% en 2023.**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présente comme suit : Bénin (53,4%), Burkina Faso (58,6%), Côte d'Ivoire (59,5%), Guinée-Bissau (86,6%), Mali (42,2%), Niger (46,3%), Sénégal (117,0%) et Togo (69,2%).

Pour l'année 2025, le taux d'endettement dans les Etats membres serait en dessous de 70%, sauf en Guinée-Bissau (83,2%) et au Sénégal (115,1%).

- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2024 s'est chiffré à 36,7% après 38,4% en 2023.**

Par Etat membre, le ratio se présente comme suit : Bénin (30,4%), Burkina Faso (41,3%), Côte d'Ivoire (32,5%), Guinée-Bissau (54,3%), Mali (44,1%), Niger (45,9%), Sénégal (38,0%) et Togo (35,7%). Pour 2025, le ratio de la masse salariale serait inférieur à 35% dans quatre (04) Etats membres à savoir : Bénin (32,2%), Côte d'ivoire (29,4%), Sénégal (34,4%) et Togo (34,6%).

- **le taux de pression fiscale de l'Union en 2024 est ressorti à 14,3% contre 14,1% en 2023.**

Par pays, le taux de pression fiscale en 2024 se présente comme suit : Bénin (13,2%), Burkina Faso (18,8%), Côte d'Ivoire (13,8%), Guinée-Bissau (8,5%), Mali (13,6%), Niger (7,0%), Sénégal (18,6%) et Togo (14,4%). En 2025, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

Encadré 4 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI

A fin mai 2025, tous les Etats membres, excepté le Sénégal, ont des programmes en cours avec le FMI.

Au Bénin, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un Programme économique et financier (PEF) appuyé par un accord mixte au titre du Mécanisme élargi de crédit et de la Facilité élargie de crédit (MEDC/FEC) 2022-2025 d'un montant de 484,1 millions de DTS (638 millions USD), équivalant à 391% de sa quote-part. Ces ressources visent à répondre aux besoins de financement urgents et soutenir le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le programme économique est également appuyé par un accord au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) depuis le 14 décembre 2023 pour deux ans.

La sixième revue au titre du MEDC/FEC et la troisième revue au titre de la FRD se sont tenues du 1er au 11 avril 2025 à Cotonou.

Au Burkina Faso, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 21 septembre 2023 un accord sur 48 mois au titre de la FEC d'un montant de 302,5 millions de dollars (228,76 millions de DTS). Ce programme économique vise à restaurer la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, tout en posant les bases d'une croissance durable et inclusive.

La troisième revue du programme s'est tenue à Ouagadougou du 1er au 08 avril 2025. La conclusion de cette revue permettra le décaissement d'environ 32 millions de dollars (24,1 millions de DTS), ce qui porterait à 128 millions de dollars (96,3 millions de DTS), le montant des décaissements dans le cadre de ce programme.

En Côte d'Ivoire, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 24 mai 2023, un accord de 40 mois au titre du MEDC et de la FEC pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalant à 400% de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars). Cet accord vise à soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) tout en préservant la stabilité macroéconomique. Aussi, le 15 mars 2024, le FMI a approuvé un accord de 30 mois au titre de la FRD pour un montant de 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliard de dollars).

La quatrième revue du PEF soutenu par les accords du MEDC/FEC ainsi que la troisième revue du programme de réformes du changement climatique appuyé par la FRD se sont tenues du 24 mars au 09 avril 2025. La conclusion de ces revues permettra deux décaissements pour un montant total d'environ 740 millions de dollars.

En Guinée-Bissau, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la FEC 2023-2025 a été approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 30 janvier 2023, pour un montant total de 28,4 millions de DTS (environ 37,9 millions de dollars) porté ensuite à 39,76 millions de DTS le 29 novembre 2023.

Une équipe du FMI a séjourné à Bissau du 02 au 10 avril 2025 pour discuter des consultations de 2025 au titre de l'article IV et des politiques économiques visant à soutenir l'achèvement de la huitième revue de l'accord FEC.

Au Mali, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 16 avril 2025 un décaissement de 129 millions de dollars (93,3 millions de DTS) au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) pour répondre aux besoins urgents résultant des inondations. La FCR est assortie d'un programme de référence sur 11 mois. Les programmes de référence sont des accords entre les pays membres et les services du FMI en vue d'assurer le suivi du programme économique des pays membres et de rétablir un bilan de mise en œuvre des réformes.

Au Niger, les Autorités et le FMI ont conclu, le 8 décembre 2021, un accord dans le cadre de la FEC pour la période 2021-2024. Cet accord donne un accès à 197,4 millions de DTS (environ 278,5 millions USD) équivalant à 150% de la quote-part du pays. Aussi, le FMI a approuvé le 07 juillet 2023, un accord au titre de la FRD pour un montant de 98,7 millions de DTS (environ 131,5 millions de dollars, soit 75 % de la quote-part du pays).

La sixième revue de l'accord FEC et la deuxième revue du programme soutenu par la FRD ont eu lieu du 28 octobre au 9 novembre 2024 et le Conseil d'administration du FMI a achevé ces revues le 24 janvier 2025, ce qui a permis un décaissement immédiat cumulé d'environ 51 millions de dollars au titre de la FEC et de la FRD. En outre, une équipe du FMI a séjourné à Niamey du 05 au 16 mai 2025, dans le cadre de la septième revue de l'accord FEC et de la troisième revue du programme soutenu par la FRD. L'achèvement de la revue permettrait un décaissement à hauteur de 13,2 millions de DTS (environ 17,8 millions de dollars) au titre de la FEC et 17,1 millions de DTS (environ 23,1 millions de dollars) au titre de la FRD.

Au Sénégal, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 26 juin 2023, un accord de 36 mois au titre de la FEC et du MEDC d'un montant de 1 132,6 millions de DTS (environ 1,51 milliard USD). Il a également approuvé un accord au titre de la FRD de 242,7 millions de DTS (environ 324 millions USD). Le programme

soutenu par le MEDC/FEC devrait aider à remédier aux déséquilibres macroéconomiques en réduisant les vulnérabilités de la dette, renforcer la gouvernance et assurer une croissance plus inclusive et riche en emplois. L'accord au titre de la FRD vise à relever les défis structurels à plus long terme liés au changement climatique par la mise en œuvre de politiques climatiques appropriées**. Ces accords ont été suspendus de fait à la suite de la publication du rapport provisoire de l'Inspection Générale des Finances sur la situation des finances publiques sur la période 2019-2023.**

Une équipe des services du FMI a effectué une mission au Sénégal du 18 au 26 mars 2025 afin d'échanger avec les autorités sur les conclusions du rapport d'audit de la Cour des Comptes, publié le 12 février 2025. Les autorités ont exprimé leur intention de solliciter un nouveau programme appuyé par le FMI. Les discussions y relatives débuteront dès que des mesures correctrices auront été engagées pour remédier aux déclarations erronées.

Au Togo, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 1er mars 2024 un accord de 42 mois au titre du PEF appuyé par la FEC pour un montant de 293,6 millions de DTS (environ 390 millions de dollars, soit 200% de la quote-part du pays), avec un décaissement immédiat de 51,380 millions de DTS (68,3 millions de dollars environ). Ce programme vise à préserver la stabilité économique et à renforcer la viabilité de la dette tout en posant les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive.

Une équipe des services du FMI a séjourné à Lomé du 17 au 28 mars 2025 dans le cadre de la deuxième revue de l'accord au titre de la FEC.

3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, la croissance économique de l'Union s'est située à 6,3% contre 5,2% en 2023, portée par le dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs, en dépit d'un contexte régional et international fait d'incertitudes en lien avec la crise sécuritaire, la baisse des investissements et les conflits géopolitiques.

En matière d'indicateurs macroéconomiques, le déficit budgétaire global dons compris de l'Union s'est réduit pour représenter 5,0% du PIB contre 6,6% en 2023. Le déficit global hors dons est ressorti à 5,7% du PIB contre 7,6% en 2023. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 3,5% en 2024 contre 3,7% un an plus tôt. En ce qui concerne l'encours de la dette publique totale de l'Union, il a représenté 65,0% du PIB contre 63,8% en 2023.

Pour 2025, il est projeté un taux de croissance de 6,7%, sous l'effet du maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs, dans un contexte marqué par la baisse des pressions inflationnistes. Le déficit budgétaire global se réduirait à 3,7% du PIB. Ces résultats dépendront de l'évolution des tensions géopolitiques et commerciales, de la crise sécuritaire dans la région et de la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union.

Pour conforter ces perspectives, les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- les réformes structurelles et les politiques sectorielles, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des innovations technologiques, afin d'accroitre les capacités productives et renforcer la résilience des économies ;
- l'amélioration de l'offre et de la distribution de l'énergie ;
- les réformes budgétaires visant, entre autres, la mobilisation des recettes fiscales, à travers des actions de sensibilisation au civisme fiscal, la modernisation des administrations fiscale et douanière, la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que la mise en œuvre du Plan d'actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI.

Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2024

En %	Indicateurs macroéconomiques en 2024							
	Benin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal	-3,0	-5,5	-4,0	-8,5	-2,2	-4,3	-11,2	-5,5
Taux d'inflation annuel moyen	1,2	4,2	3,5	3,7	3,2	9,1	0,8	2,9
Encours de la dette publique totale	53,4	58,6	59,5	86,6	42,2	46,3	117,0	69,2
Masse salariale sur recettes fiscales	30,4	41,3	32,5	54,3	44,1	45,9	38,0	35,7
Taux de pression fiscale	13,2	18,8	13,8	8,5	13,6	7,0	18,6	14,4
Taux de croissance du PIB	**7,5**	**5,1**	**6,0**	**4,8**	**5,0**	**10,3**	**6,1**	**6,3**

Sources : CNPE des Etats membres ; Commission de l'UEMOA

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Les arriérés de paiement sont définis, dans le Manuel des Statistiques de Finances Publiques (MSFP) de 2014, comme des montants échus et non réglés. Suivant l'article 23 de la Directive n°10/2009/CM/UEMOA portant Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA, les arriérés de paiement sont constitués de toutes les liquidations non réglées au-delà de trois (03) mois. Ils s'ajoutent aux fonds en route considérés comme des instances de paiement de moins de trois (03) mois pour constituer les restes à payer.

Les montants à payer pour les charges, l'acquisition d'actifs non financiers ou liés à tout passif sous forme de dette peuvent se retrouver en arriérés. En ce qui concerne les charges et l'acquisition d'actifs non financiers, l'arriéré intervient dès la création de la dette c'est à dire lorsque les conditions susmentionnées à l'article 23 de la Directive portant TOFE sont réunies. S'agissant des passifs sous forme de dette, les arriérés apparaissent lorsque le paiement du principal ou des intérêts n'est pas effectué à l'échéance.

Dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein de l'UEMOA, les arriérés de paiement ont fait l'objet d'un suivi particulier au travers des différents Pactes de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité (PCSCS) entre les Etats membres. En effet, la non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs, sur la gestion de la période courante, était un critère de convergence de premier rang dans les Pactes de 1999, de 2003, de 2006 et de 2009.

Dans le Pacte de 2009, une disposition nouvelle a porté sur la nécessité pour les Etats de l'Union de procéder à une réduction progressive du stock existant d'arriérés, en vue de son apurement total au plus tard à l'horizon de convergence fixé au 31 décembre 2013. Cette même disposition a été reprise dans le Pacte de convergence de 2015 sans toutefois retenir le critère sur les arriérés comme un critère de convergence. La dynamique des arriérés de paiement au niveau de l'Union a été caractérisée par des efforts de non-accumulation d'arriérés de paiement par les Etats membres.

Dans la plupart des cas, des études attribuent l'accumulation d'arriérés à des causes structurelles notamment les insuffisances des systèmes de gestion des finances publiques et l'absence d'engagement politique à l'égard des politiques financières convenues (Khemani et Radev, 2009 ; Pattanayak, 2016). En outre, certains facteurs cycliques tels que la baisse des cours des matières premières, l'instabilité politique et le resserrement inattendu des conditions financières pourraient expliquer l'accumulation d'arriérés.

Une étude du FMI[4] met en lumière les enjeux liés à l'endettement public et la gestion des arriérés dans les pays subsahariens. Les conclusions font ressortir des disparités significatives en fonction des groupes de pays. Selon cette étude, l'encours d'arriérés a représenté 3,3% du PIB en 2018 dans 24 pays subsahariens sur les 30 disposant

[4]publiée en octobre 2019 dans « Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne »

de données. L'encours était de 8,5% du PIB dans les pays exportateurs de pétrole, 4,4% pour les pays en régime de change fixe, 4,1% dans les pays fragiles. Par ailleurs, d'autres arriérés de paiement, non reconnus officiellement, liés aux passifs conditionnels, représentaient environ 2% du PIB des pays subsahariens.

Les accumulations d'arriérés sont liés à plusieurs facteurs, notamment les tensions de trésorerie et l'insuffisance des financements. Ainsi, le renforcement de l'efficacité du contrôle des dépenses publiques et de la gestion de la liquidité réduit le risque d'accumulation des arriérés alors que le niveau élevé de la dette publique et la volatilité des déficits budgétaires augmentent ce risque.

A la suite de la mission circulaire sur les Ajustements Stocks-Flux (ASF) réalisée par la Commission, il a été relevé l'existence d'arriérés de paiement dans certains Etats membres de l'Union. Aussi, les Protocoles d'Accord Technique (PAT) conclus entre les Etats membres de l'Union et le FMI dans le cadre des Programmes Economiques et Financiers (PEF) retiennent la non-accumulation d'arriérés de paiement comme un des objectifs quantitatifs de l'évaluation des performances des programmes.

L'accumulation des arriérés impacte négativement la stabilité du cadre macroéconomique à travers, entre autres, le ralentissement de l'activité du secteur privé et de la croissance, le risque pour la soutenabilité de la dette et des finances publiques en général, l'accentuation de la vulnérabilité du secteur financier et l'augmentation des coûts budgétaires indirects. De ce fait, il est important de porter une attention particulière au suivi et à la régularisation des arriérés ainsi qu'à la prévention de toutes formes d'accumulation de nouveaux arriérés dans les Etats membres.

La Commission de l'UEMOA accorde une attention particulière à la question des arriérés de paiement. A cet effet, elle a organisé, à Abidjan en mars 2025, une réunion technique des Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) sur le thème « *Efficacité de la politique budgétaire : les arriérés de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA* ». L'objet de la réunion était d'examiner les actions et réformes à entreprendre pour assurer un meilleur suivi des arriérés de paiement dans le but de les éviter ou de réduire leur niveau dans les Etats membres de l'Union.

Dans ce sens, il est attendu de la Commission de : (i) apporter une assistance technique aux Etats membres dans la gestion et le suivi des arriérés, (ii) mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des arriérés de paiement au niveau des Etats membres et (iii) poursuivre la mission de sensibilisation de haut niveau auprès des Etats pour le reversement effectif du PCS.

En outre, les Etats de l'Union sont invités, entre autres, à mener les actions suivantes :

- apurer le stock d'arriérés de paiement existant ;
- éviter l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement ;
- veiller à la cohérence entre les plans de passation des marchés, les plans d'engagement et les plans de trésorerie ;
- renforcer la mise en œuvre des dispositions du Code de Transparence.


RSM
Sénégal
Pression fiscale
Masse salariale
Recettes fiscales
Situation monétaire
Togo
Guinée-Bissau
Déficit budgétaire
Dette publique
Taux de pression fiscale
Balance des paiements
Bénin
Critères de convergence
BDP
Burkina Faso
Taux d'inflation
Orientations de politique économique
CNPE
Croissance économique
Pacte de convergence
Niger
Commerce extérieur
PRIX
Côte d'Ivoire
Mali
États membres
BCEAO
BOAD